

Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales (musées, archives, bibliothèques)



Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles en Alsace

Séminaire, Strasbourg, 7 et 8 mars 2011

Ministère de la Culture et de la Communication
Secrétariat général/Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation/
Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie

Contact :
helene.hatzfeld@culture.gouv.fr

Remerciements à

*Monique Fuchs, directrice du Musée historique de Strasbourg,
et André Hincker, directeur de la médiathèque André Malraux,
pour leur accueil ainsi que pour leur aide à la préparation de ce document.*

Séminaire des 7 et 8 mars 2011, Strasbourg

Compte rendu : Hélène Hatzfeld et Sylvie Grange, avec le concours de Emmanuel Jouai et Fabrice Raffin

Photo de couverture : Boîte ornée du pont de chemin de fer entre Khel et Strasbourg, inauguré le 6 avril 1861. © Musée historique de Strasbourg - Mathieu Bertola

Les photos présentées en page 45 (le gâble de la cathédrale de Strasbourg) et page 48 (La Grande Percée) sont extraites du livre : *Hans Haug, homme de musées. Une passion à l'œuvre*, Musées de la ville de Strasbourg, 2009.

Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales
(musées, archives, bibliothèques)

Compte rendu du séminaire

Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles
en Alsace

Strasbourg, 7 et 8 mars 2011

Séminaire accueilli par la médiathèque André Malraux
et par le Musée historique de Strasbourg

Ministère de la Culture et de la Communication
Secrétariat général/Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation/
Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie

Présentation

Le ministère de la Culture et de la Communication (Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie, en partenariat avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et d'autres directions), propose depuis 2008 l'organisation d'ateliers sur les pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales. Ces séminaires ont pour objectif de favoriser une réflexion partagée entre les institutions (musées, archives, bibliothèques), les acteurs locaux (collectivités locales, associations...) et des chercheurs. Les thèmes et les formes de ces séminaires sont liés aux questions et aux pratiques locales.

En Alsace, le séminaire qui s'est tenu les 7 et 8 mars 2011 a été l'occasion d'interroger et de valoriser la richesse des réflexions et expériences interculturelles de cette région, à partir de son histoire, de ses langues, de sa situation transfrontalière, de ses compétences européennes notamment.

Sommaire

Participants	4
Introduction	5
Présentation du groupe de travail	9
Atelier 1 – La Médiathèque André Malraux	15
Présentation – La bibliothèque comme lieu	16
Discussion 1 – « État gazeux », virtualisation et lien social	19
Présentation – La Convention de Faro et le concept de « communauté patrimoniale » ..	20
Discussion 2 – Les rapports entre le patrimoine et les logiques des États-nations. Quelle place pour l'individu?	23
Questions/Réponses – Comment la bibliothèque tient-elle compte des publics?	25
Discussion 3 – Le nécessaire partage d'expériences et les approches croisées entre institutions patrimoniales	28
Discussion 4 – Les enjeux des institutions patrimoniales en Alsace	31
Discussion 5 – Les outils à développer	35
Atelier 2 – Le Musée historique de Strasbourg	41
Présentation – La mise en collection de l'histoire de Strasbourg	42
Discussion 1 – Les problématiques propres liées aux musées d'Histoire	54
Discussion 2 – L'interculturel à Strasbourg: prendre du recul par rapport au prisme franco-allemand	57
Discussion 3 – Le Rhin: symbole de conflits identitaires?	60
Discussion 4 – Finir en 1949 : un choix de date ouvert ou abrupt?	62
Conclusion – Ouvrir sur l'interculturel... et de nouvelles rencontres	63

Participants

Raphael Angevin	DRAC Alsace, conservateur du patrimoine, service de l'archéologie	raphael.angevin@culture.gouv.fr	03 88 15 56 87
Christelle Creff	DRAC Alsace, patrimoine écrit (Livre)	christelle.creff@culture.gouv.fr	03 88 15 57 81
Jöel Delaine	Musée des Beaux-Arts et musée historique de Mulhouse, directeur	joel.delaine@mulhouse-alsace.fr	03 89 32 59 40
Catherine Donnadieu-Trocmé	Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, adjointe à l'administrateur	catherine.donnadieu@bnu.fr	03 88 25 28 40
Monique Fuchs	Musée historique de Strasbourg, directrice	monique.fuchs@strasbourg.eu	03 88 88 50 81
Christiane Garnero Morena	Association Alpes Ligures	garneromorena@gmail.com	06 03 2505 37
Ghislaine Glasson Deschaumes	Transeuropéennes	ggd@transeuropeennes.eu	01 40 34 06 02
Sylvie Grange	MCC / Service des musées de France, bureau des réseaux professionnels et internationaux	sylvie.grange@culture.gouv.fr	01 40 15 36 48
Hélène Hatzfeld	MCC / Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie	helene.hatzfeld@culture.gouv.fr	0140158102
Alexandre Kostka	Université de Strasbourg	akostka@unistra.fr	03 88 41 74 68
Didier Laroche	Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS)	didier.laroche@wanadoo.fr	06 85 53 95 53
Albert Lasala	ENSAS	lasala.archi67@orange.fr	06 81 80 95 53
Denis Louche	DRAC Alsace, directeur	denis.louche@culture.gouv.fr	06 80 01 91 57
Abner Montalvo	Conseil des résidents étrangers, Commission communication	contact@cre-strasbourg.fr	03 88 61 97 87
Daniel Payot	Ville de Strasbourg, adjoint au maire, action culturelle	daniel.payot@strasbourg.eu	03 88 60 99 81
Laurence Perry	Directrice des Archives de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg	laurence.perry@strasbourg.eu	03 88 43 67 08
Joelle Pijaudier Cabot	Musées de la ville de Strasbourg, directrice	joelle.pijaudier-cabot@strasbourg.eu	06 30 52 34 11
Malou Schneider	Musée Alsacien, conservateur	malschneider@wanadoo.fr	03 88 43 64 92
Carine Schutz	Parc naturel régional des Vosges du Nord – Musée de Wissenbourg, conservateur	c.schutz@parc-vosges-nord.fr	03 88 01 49 59
Philippe Specht	Médiathèques de la communauté urbaine de Strasbourg, directeur-adjoint, et responsable de la médiathèque Malraux	philippe.specht@strasbourg.eu	
Daniel Théron	Conseil de l'Europe, chef du service du patrimoine, du paysage et de l'aménagement du territoire	daniel.therond@coe.int	03 88 41 22 52
Georges Triantafyllidis	DRAC Alsace, chercheur, service de l'archéologie	georges.triantafyllidis@culture.gouv.fr	03 88 15 56 89

Introduction

Denis Louche, directeur régional des affaires culturelles d'Alsace.

Situer ce séminaire dans le contexte du groupe de travail

Ce séminaire s'inscrit dans une démarche lancée et accompagnée par le ministère de la Culture et de la Communication, depuis plusieurs années :

- soit sous forme de programmes de recherches, dont les numéros de la revue *Culture et recherche* ont rendu compte, notamment en 2007, avec « De la diversité culturelle au dialogue interculturel »¹,
- soit sous forme d'ateliers, de rencontres organisées en régions, et nous avons déjà eu, en Alsace, un bel atelier qui portait sur les costumes et les coiffes.

En 2008, avec l'Année européenne du dialogue interculturel, ces réflexions ont trouvé un nouveau développement, grâce à l'initiative prise par la Mission de la recherche et de la technologie, puis sous sa nouvelle appellation (Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie), de constituer un groupe de travail sur le thème « Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales : musées, archives, bibliothèques ».

Ce groupe de travail s'est donné pour objectif de préparer un programme de recherches. Il est évident que ce travail et ces questionnements nécessitent le contact avec les situations locales, d'où les séminaires régionaux qui sont organisés depuis deux ans.

La notion d'interculturalité : un levier

Aujourd'hui, il est beaucoup question de diversité culturelle, de multiculturalisme. Quelle différence y a-t-il avec la notion d'interculturalité ? Qu'apporte, le cas échéant, cette notion, sachant qu'elle a pris un sens plus large avec l'emploi qu'en fait l'Union européenne, en promouvant le dialogue interculturel, une première fois en 2008 et, récemment, lorsqu'elle a déclaré la diversité culturelle et le dialogue interculturel priorités numéro un de 2011 à 2014 ?

L'intérêt de donner à l'interculturel un sens large est de ne pas limiter la notion d'interculturel au seul débat actuel (celui de l'immigration), car cette interculturalité peut être aussi sociale, générationnelle, linguistique. C'est une notion qui permet de questionner des conceptions, des pratiques. Comment est prise en compte la complexité des situations actuelles. Cette attention portée au présent ne doit toutefois pas occulter la complexité des situations antérieures. La notion d'interculturalité, en insistant sur ce qui est « entre » – entre les hommes, sur ce qui est partagé, ce qui fait différend entre des personnes ou ce qui est objet de discorde – permet de ne pas s'enfermer nécessairement dans des catégories ou des idées préconçues, voire dans des représentations ou des stéréotypes.

¹ *Culture et recherche* n° 114-115, hiver 2007-2008, 72 p. En ligne : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Culture-et-recherche2/Revue-Culture-et-recherche> ; ou en version imprimée sur demande à : culture-et-recherche@culture.gouv.fr

Le cas alsacien

Le contexte alsacien, bien sûr, se prête à cette réflexion, mais il s'y prête à sa manière et avec ses questionnements. On pourrait aborder la question en parlant des bases de données d'Alsatica² : paradoxalement, dans les ressources d'Alsatica, je verrais bien de la littérature arabe et de la littérature turque. C'est une manière de poser le problème de façon très frontale, mais pas si frontale que cela puisque quand on dit que l'Alsace est une région-frontière originale, par son rapport à l'Histoire, ses langues, ses religions, on a là des formulations qui méritent d'être creusées et qui méritent d'être frottées aux pratiques quotidiennes des uns et des autres dans les fonctions patrimoniales.

L'interculturalité joue aussi sur l'ambiguïté de cette notion de frontière, en particulier dans une région comme celle-ci. Parce que « frontière » signifie d'abord barrière, la notion de porosité n'apparaît pas en premier.

Or, barrière entre qui et quoi ? Tout dépend à quelle période on se place. L'Alsace, à certaines périodes, était une frontière linguistique, alors qu'à l'époque où l'on parlait de sillon rhéan³, la frontière s'était déplacée.

Le Rhin joue ce rôle de frontière avec toute l'ambiguïté d'un fleuve qui est à la fois source d'enrichissement, de commerce, de contact entre des aires culturelles, économiques et autres, mais aussi barrière, glaciais, protection.

Surtout, nous sommes dans une région où la frontière se définit ou se redéfinit, et qui peut changer de sens : le sillon rhéan, l'humanisme rhéan renvoient à une réalité où la notion de frontière n'existait pas de la même manière qu'aujourd'hui. C'était au contraire un creuset et un lieu de rencontres, de contact entre les Humanistes, les spécialistes des textes sacrés, et les artistes.

La vision d'une région-frontière

Comment intégrer cette dimension dans des instruments patrimoniaux qui ont pu changer de vocation à 180° ? Puisque la représentante de la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU) vient d'arriver, je dirais à sa place que dans le fonds, on est passé d'un dépôt légal allemand à une bibliothèque française avec des fonds qui disent aussi des ambitions parce que, dans la BNU, on a effectivement des fonds extrêmement riches, mais on a aussi une momie, on a des papyrus... Alors que viennent faire une momie et des papyrus dans une bibliothèque ?

La momie a sa place, ne serait-ce que, probablement, par l'enveloppe, les bandelettes, le support, qui pouvaient servir à l'écrit. Mais la présence des textes ne suffit pas à expliquer la place de la momie. Cette dernière entrait aussi dans un programme où l'on devait viser à l'universalité, et une vraie bibliothèque, aux XIXe et début du XXe siècles, devait avoir sa collection de papyrus égyptologiques, sous des plaques de verre ou conservés autrement. Cela faisait partie du kit normal de la grande bibliothèque, comme il était normal que dans une région-frontière, donc où

2 – La Région Alsace a lancé à l'automne 2009 la création d'un Portail numérique des savoirs en Alsace : Alsatica.

3 – Sillon rhéan : l'expression désigne en géographie la dépression entre les massifs des Vosges et de la Forêt noire, où coule le Rhin. D'un point de vue historique, elle permet aussi de souligner le rôle de lien culturel qu'a joué le Rhin, notamment à la Renaissance.

l'on regardait en miroir ce qui se passait de l'autre côté, on puisse montrer quelle était son approche du monde.

Je ne le dirai pas en allemand, mais vous avez compris l'image. Sur ce point, la géographie de Strasbourg est tout à fait intéressante ; quand vous venez ici, à la médiathèque André Malraux, depuis la place de la République, vous passez par une succession de bibliothèques, de bâtiments universitaires, de musées. Dans la ville de Strasbourg, vous avez une panoplie de musées qui couvrent tous les domaines ; vous avez une place de la République qui dit un programme... Que ce soit à Berlin ou à Washington, la relation entre la ville et les musées n'est pas neutre.

Avoir un musée de civilisation, de géologie, d'histoire, etc., c'est aussi une manière de dire : je possède, j'ai un droit de dire, de nommer ce qui se passe, ce qui appartient à ces musées. Donc la notion de frontière est compliquée. En atteste par exemple la frontière religieuse, dans une région qui a vu apparaître la Réforme, et où existent encore des *simultaneum*⁴.

On y mesure bien ce qu'est la notion de frontière ou de non-frontière puisqu'on est vraiment dans des zones de contact, et cela nous amène à nous poser la question de savoir comment on peut prendre en compte toutes ces dimensions, opposées, pas opposées, ou qui se lisent de manières différentes, dans nos instances patrimoniales.

La notion de circulation culturelle

Je reviens aux Alsaticas, par un éclairage qui peut être donné par mon propre regard sur l'Alsace ; j'ai été amené à faire des études d'arabe et de turc, et il est évident que derrière ces études d'arabe et de turc, j'ai une vision de l'Europe centrale qui n'est pas tout à fait la même que la vôtre.

C'est-à-dire que je connais aussi l'Europe centrale à travers les récits des voyageurs ou des conquérants ottomans, et je vois comment cette frontière entre Empire ottoman et Empire austro-hongrois a pu être, justement, poreuse, et a pu favoriser des échanges et une connaissance mutuelle, qu'on ne voit pas nécessairement si on se trouve d'un côté de la barrière ou de l'autre.

À cet égard, je vous recommande la lecture d'un ouvrage qui a été traduit de l'ottoman chez Acte Sud : *Prisonnier des infidèles*. C'est l'histoire d'un prisonnier ottoman qui a été arrêté peu avant le dernier siège de Vienne, et qui était prisonnier d'honneur, c'est-à-dire qu'il servait dans une maison d'aristocrates viennois et, de temps en temps, il repassait la frontière. Il allait constituer sa rançon et puis il revenait. Il traversait des zones où il était difficile de savoir si on était en pays ottoman, en pays slave... Tout cela était assez poreux.

4 - Le *simultaneum* est une réglementation instaurée par Louis XIV, qui permettait aux catholiques d'utiliser les églises protestantes : les catholiques et les protestants, luthériens ou réformés, utilisaient alternativement la même église, désormais appelée église simultanée ou mixte. Souvent présentée comme un modèle de tolérance, c'est une mesure de force à sens unique, imposée seulement dans les localités entièrement protestantes, afin d'y faciliter la pénétration catholique. On peut distinguer deux périodes : le développement de cet usage de 1684 à 1789 et sa difficile résorption depuis 1800. www.wiki-protestants.org/wiki/Simultaneum

En 1802, les Articles organiques prévoyaient la suppression de ce système souvent conflictuel. Mais cette loi ne fut pas appliquée car l'Etat refusa la prise en charge de nouvelles constructions qui auraient dû concerner plus de 150 villages (la plupart dans le Bas-Rhin). L'Etat s'en remit donc aux Eglises pour résoudre le problème. A la fin du XIXe siècle, dans l'Alsace allemande, de nombreuses églises paroissiales ont été construites, à l'origine de ces « villages à 2 clochers » qui marquent le paysage alsacien.

Actuellement, une cinquantaine d'églises d'Alsace fonctionnent sur le système du *simultaneum*, essentiellement dans le Bas-Rhin : le plus souvent églises luthériennes ou réformées abritant occasionnellement un culte catholique. www.museeprotessant.org/.../Notices.php

Donc vous voyez que les circulations culturelles et autres ne sont pas si récentes que ça. Je dirais sous forme de boutade que, dans les Alsaticas, on pourrait introduire du turc et de l'arabe. C'est un peu de la provocation, mais pourquoi pas ? Puisque ça fait partie aujourd'hui de notre culture, comme l'Institut du Monde arabe à Paris, qui est un lieu de rencontres, d'expositions, d'activités tout à fait irremplaçable et fréquenté par ceux qui ont la langue arabe en partage, mais pas seulement. Des gens viennent aussi par pure curiosité, parce que la programmation cinématographique est riche, parce qu'il y a une très belle bibliothèque, etc.

Donc, nous avons là un contexte qui est extrêmement mouvant et la difficulté, peut-être, dans des métiers patrimoniaux, est de se saisir des choses qui glissent, puisqu'il s'agit de savoir à quel moment saisir cette réalité qui évolue dans le temps, et qui ne se réduit pas toujours en objets de conservation. Il faut néanmoins dire que ces objets-là ont une autre fonction et disent une autre histoire à laquelle on ne pense pas nécessairement au départ.

Ouverture sur le patrimoine immatériel

Je terminerais par des questions que je vous laisse poser plutôt que par des réponses que nous n'avons pas, et qu'il est difficile d'avoir de manière péremptoire sur des sujets aussi complexes, puisqu'on est bien dans une région qui a sa propre histoire et son propre rapport au passé.

Si on s'éloigne un tout petit peu, mais pas beaucoup, des institutions patrimoniales, on voit bien qu'on a beaucoup plus d'orgues à protéger et à entretenir en Alsace qu'ailleurs, mais ça ne s'arrête pas aux orgues. C'est-à-dire que les orgues sont un élément qui dit l'intérêt que l'on porte en Alsace à la musique, pour des raisons évidentes d'appartenance à une zone culturelle où elle occupait une place particulière. En passant par Musica⁵, vous avez d'ailleurs une palette complète : de Wagner aux fanfares municipales.

Le dialecte alsacien est aussi à prendre en compte : comment le gérer ? C'est-à-dire que l'on prend conscience de sa richesse au moment où il est menacé, soit aujourd'hui. Les aides qui sont apportées ont leur importance, mais sont-elles suffisantes ? C'est une question qu'on peut se poser.

Le théâtre municipal de Strasbourg consacre une partie de sa programmation au théâtre alsacien, et nous aidons une structure qui s'appelle La Choucrouterie. On voit bien que des activités multiples et variées, qui ne sont pas uniquement dans le domaine patrimonial mais qui sont aussi dans le vécu, se croisent ; et c'est probablement une des difficultés et une des chances de votre séminaire.

Hélène Hatzfeld remercie M. Louche pour cette intervention qui a plongé les participants dans un passé, dans des cas précis, des frontières multiples tout en les obligeant à voir les choses de l'autre côté. Une intervention qui place le groupe de travail dans l'actualité, dans les résonances qui ne sont pas simplement patrimoniales, mais qui sont celles, aujourd'hui, de différentes activités, différentes initiatives, du vécu. Chacun a pu apprécier cette invitation à voir ce qui glisse, ce qui est, d'une certaine manière, insaisissable.

5 – Musica, banque de données internationale de la littérature du chant choral. 70 000 titres référencés, avec une structure documentaire très complète et accès par toutes les rubriques existantes (plus de 100). Elaborée au Centre d'art polyphonique d'Alsace avec la collaboration de 12 pays. <http://www.musicanet.org/>

Présentation du groupe de travail

Hélène Hatzfeld – *Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie au ministère de la Culture et de la Communication.*

Chercheur de formation (science politique et lettres classiques), je suis actuellement chargée de mission au Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie du ministère de la Culture, précisément au sein du Secrétariat général, donc dans une position transversale à toutes les directions. J'ai initié et j'anime, depuis trois ans, un groupe de travail qui rassemble des représentants d'institutions patrimoniales (musées, archives, bibliothèques), des chercheurs et des associations, sur le thème des « pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales ». C'est ce groupe de travail qui propose des séminaires en régions pour approfondir et préciser les axes de recherche qui seront l'objet d'un prochain appel à projets de recherche du ministère de la Culture.

Carine Schutz – *Parc naturel régional des Vosges du Nord – Musée de Wissenbourg.*

Je travaille au musée de Wissenbourg, dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord, qui se situe sur deux régions et qui est intéressé, par rapport à son patrimoine linguistique, matériel et historique, par l'interculturalité. Nous avons mis en place une conservation des musées mutualisés et avons donc un certain nombre de musées dans les Vosges du Nord, notamment un des musées dont je m'occupe, celui de Wissenbourg, et qui est en rénovation.

Le projet scientifique et culturel qui y est associé est résolument tourné vers l'interculturalité et cette problématique, du fait justement qu'il n'y a pas de frontières entre Wissenbourg et l'Allemagne toute proche. Il n'y a pas de frontières physiques en tout cas. Toutes les collections qui ont été accumulées au fil des années parlent de ces relations entre les deux peuples qui sont, par moments, conflictuelles mais aussi, par moments, très apaisées. Le projet du Bourg Blanc⁶, qui symbolise les prémices de l'Europe, en est une preuve.

Nous sommes aussi en train de réviser la charte du parc naturel régional : on essaie tous de réintroduire un peu la culture dans le parc naturel, pour que l'on puisse prendre en compte aussi cet aspect-là, qu'il est important et intéressant de développer entre les deux régions dans cette partie du territoire.

Sylvie Grange – *Conservateur du patrimoine au service des musées de France, au sein de la direction générale des patrimoines au ministère de la Culture et de la Communication.*

J'ai eu la chance de suivre le groupe de travail « Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales : musées, archives, bibliothèques » depuis sa constitution, et de contribuer donc à la création de ces séminaires en région. Je suis plus spécialement en charge des réseaux professionnels, c'est-à-dire de l'accompagnement que l'on peut avoir au titre de l'intervention, du contrôle scientifique et technique de l'Etat, non pas sous ses aspects les plus régaliens, les plus

6 – Le projet du « Bourg Blanc » (1952-1954) a consisté à faire de Wissenbourg une terre européenne.

normatifs, mais au contraire dans un accompagnement au plus près des problématiques venues des institutions, du terrain.

Je suis donc à la disposition aussi bien des institutions elles-mêmes que, bien sûr, des directions régionales des affaires culturelles, pour éventuellement, comme dans le cadre de ce groupe de travail, travailler avec vous.

Philippe Specht – *Directeur-adjoint des médiathèques de la communauté urbaine de Strasbourg, et responsable de la médiathèque Malraux.*

Je vous prie d'excuser l'absence de Monsieur Hincker aujourd'hui. Responsable de la médiathèque Malraux, je suis également en charge du développement du réseau des médiathèques communautaires, avec beaucoup d'ouverture ces deux dernières années, et encore des projets, jusqu'à 2015, de mise en place de structures en parallèle avec une profonde mutation de la mission des médiathèques.

Catherine Donnadieu-Trocmé – *Adjointe de l'administrateur de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.*

La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est une bibliothèque allemande à l'origine, qui est restée extrêmement germanique dans ses fonds, mais qui se tourne beaucoup plus, depuis la deuxième moitié du XXe siècle, vers l'Europe au sens le plus large. La dernière convention que



La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

nous ayons en négociation est avec la Bibliothèque nationale de Lettonie.

Nous avons des fonds dans un très grand nombre de langues et près de 90 nationalités représentées parmi nos usagers. Ce n'est pas une bibliothèque strictement universitaire, elle est ouverte à tous. Nos fonds sont tout de même des fonds de recherche et nous cherchons à développer leur mise en valeur scientifique, qui n'est pas suffisante à l'heure actuelle. Nous voulons, après les travaux de rénovation qui viennent de commencer

et vont durer trois ans, organiser mieux leur exploitation, pour les chercheurs, les scientifiques, et aussi les mettre en valeur pour le grand public cultivé, qui représente en gros un tiers de nos inscrits.

Daniel Théron – *Chef du service du patrimoine, du paysage et de l'aménagement du territoire au Conseil de l'Europe.*

Chargé des questions de patrimoine, de paysage et d'aménagement du territoire au Conseil de l'Europe, j'ai eu l'occasion de travailler, depuis assez longtemps maintenant, sur l'évolution du

concept de patrimoine, dans le cadre d'une coopération intergouvernementale qui a donné plusieurs traités.

En dernier lieu, nous avons travaillé sur un nouveau texte de référence qui va entrer en vigueur en Europe le 1^{er} juin 2011, c'est la Convention sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro) qui ouvre des perspectives très différentes sur le concept de patrimoine, avec un intérêt particulier dans les régions transfrontalières, en travaillant sur l'idée du patrimoine commun et de pluri-appartenance culturelle.

Raphaël Angevin – *Conservateur du patrimoine au service régional de l'archéologie d'Alsace.*

Nouvellement arrivé dans la région, j'ai travaillé précédemment, dans le cadre d'une mission à l'École française de Rome, sur la situation de l'archéologie en Méditerranée, la place de l'archéologie et du patrimoine archéologique dans la construction des identités méditerranéennes et européennes.

Je suis en charge, dans le cadre des missions du service régional de l'archéologie, d'une réflexion sur les projets transfrontaliers et notamment sur la coordination transfrontalière de la recherche archéologique, face à une dimension parfois hémiplegique de cette recherche.

Georges Triantafillidis – *Chercheur au service régional de l'archéologie d'Alsace.*

Je travaille avec Raphaël Angevin sur ces projets transfrontaliers pour essayer de voir comment on peut échanger des données et puis connaître un peu les pratiques de chaque côté des frontières. J'ai aussi des projets de recherche qui touchent à l'interculturalité, plus particulièrement pendant l'Antiquité.

Laurence Perry – *Directrice des archives de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg.*

Les Archives, pour ceux qui ne les connaissent pas, c'est le grand bâtiment blanc qui est juste de l'autre côté de la route du Rhin, en face du Ciné-cité. Bien entendu, nous disposons de fonds allemands très importants, d'un public qui recouvre à peu près une trentaine de nationalités différentes, avec un gros bataillon de chercheurs allemands, puisque leur recherche historique sur l'Alsace est beaucoup plus forte de leur côté que du nôtre.

Monique Fuchs – *Conservateur du patrimoine, directrice du Musée historique de Strasbourg.*

J'ai eu la chance de rouvrir le Musée historique de Strasbourg en 2007 et de vous le présenter en partie hier soir, on en reparlera encore cet après-midi.

Joël Delaine – *Directeur du Musée des Beaux-Arts et du Musée historique de Mulhouse*

Les problématiques d'interculturalité ne constituent pas un axe majeur de notre activité au musée mais, à titre personnel, elles m'intéressent beaucoup, y compris dans la définition même des deux

musées mulhousiens. En effet, en ce qui concerne le Musée historique, Mulhouse a non seulement ce côté frontière avec l'Allemagne, mais il y a aussi les liens avec la Suisse.

Mulhouse, c'est les trois frontières, trois siècles d'alliance suisse. Il y a donc toute une réflexion sur les relations au-delà des frontières qui sont très présentes, et en même temps, peut-être à cause de cela, une culture locale extrêmement affirmée. On ne parle pas seulement des Alsaticas, mais des Mulhousianas, il y a vraiment une culture mulhousienne très forte et en grande partie, contrairement à ce qui a été dit jusqu'à présent, en réaction à l'Allemagne. Mulhouse s'est toujours voulue une ville soit tournée vers la Suisse, soit de culture française, mais certainement pas de culture germanique. Évidemment, c'est au niveau des discours, cela ne correspond pas forcément à une réalité de terrain.

Au Musée des Beaux-Arts, je dirais que la réflexion est un peu différente. C'est plutôt une sorte de positionnement du musée. D'un côté, une réflexion que l'on fait souvent : « l'art n'a pas de frontières », et donc on s'intéresse à toutes les formes d'art, d'où qu'elles viennent. Et de l'autre côté, une volonté toujours d'enraciner le musée dans un territoire, dans une ville, et donc de privilégier, y compris au niveau d'une programmation, des artistes du cru, des artistes qui sont là. Donc on navigue finalement entre ces deux pôles, l'art n'a pas de frontières, et en même temps, on privilégie ses créations, ou ses créateurs locaux.

Denis Louche – *Directeur régional des affaires culturelles d'Alsace*

Un mot sur la DRAC Alsace, pour dire qu'effectivement, nous sommes dans une région très riche en termes de monuments, d'histoire et autres. On le voit dans l'archéologie, on a à peu près 10 000 entités archéologiques, on a 1 400 monuments historiques, un nombre de sites classés protégés important, 48 musées de France...

Tout ça pour la partie patrimoine, qui est parfaitement équilibrée par la partie création et les dimensions livres, lecture et audiovisuel puisque nous ne sommes pas simplement dans une région de patrimoine, nous sommes aussi dans une région de création. Je vous disais tout à l'heure, à propos de la musique, qu'on a à la fois des orgues, des fanfares, Musica, l'Opéra national du Rhin, etc.

Donc on a une réelle appétence culturelle et, pour dire les choses simplement, ce qui est frappant ici, c'est que toutes les manifestations culturelles qui sont organisées trouvent leur public. Il est rare que des manifestations se passent sans public. On a des publics qui savent très bien ce qu'ils cherchent, ce qu'ils veulent trouver, donc c'est tout à fait passionnant, et c'est là un terrain d'observation très intéressant.

Ghislaine Glasson Deschaumes – *Directrice de la revue internationale « Transeuropéennes »*

La revue *Transeuropéennes*⁷ existe depuis 1993, mais a été relancée à la fin de l'année 2009 en ligne, en français, anglais, arabe et turc, dans un souci de contextualiser, au niveau régional, un travail de pensée critique et de permettre la circulation des idées et des imaginaires.

Transeuropéennes mène actuellement un vaste projet sur les enjeux de traduction en Méditerranée, qui nous a amené à réfléchir notamment – c'est un travail qui ne fait que s'ouvrir –

7 – www.transeuropeennes.eu

sur la place des œuvres traduites dans les bibliothèques, le rôle des bibliothèques dans l'incitation à lire des auteurs d'ailleurs, en traduction ou parfois en langue originale.

Nous avons conduit, en partenariat avec le ministère de la Culture et l'Institut du Monde arabe, depuis maintenant un an et demi, un travail sur la place des auteurs arabes dans les bibliothèques françaises, qui semble être une question extrêmement anodine lorsqu'on la formule tout simplement, et qui, au fond, lève un certain nombre d'impensés tout à fait passionnants. J'accompagne le groupe de travail du ministère de la Culture depuis sa création.

Je vais simplement ajouter que les documents issus de ces réunions, notamment sur la question des « Bibliothèques et traductions », ainsi que d'autres documents produits par le groupe de travail, sont à votre disposition sur la table et sur un site web⁸.

Alexandre Kostka – *Professeur d'Histoire culturelle européenne et du monde germanique à l'université de Strasbourg.*

Je m'occupe de deux programmes de Master qui portent sur « contact de langues, contact de cultures » dans cette région frontalière.

Je suis également porteur d'un programme de recherche à la MISHA, Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme en Alsace, sur la genèse et la perception du patrimoine allemand, dont un des défis est de s'entendre sur ce que veut dire « allemand ».

Donc en Alsace, et surtout à Strasbourg, sur la Neustadt, c'est un projet qui vient de commencer. Cela fait relativement peu de temps que je suis en Alsace, les archives que je connais le mieux sont celles de Berlin et de Paris. J'ai surtout travaillé sur les notions d'altérité, de frontière, d'hybridation, de transfert culturel, et donc mon travail consiste aussi à voir comment on peut appliquer ces concepts ici, en Alsace.

Daniel Payot – *Universitaire et adjoint au maire de Strasbourg, chargé de l'action culturelle et de l'œuvre Notre-Dame depuis mars 2008.*

En tant qu'adjoint au maire de Strasbourg, je participe à la définition de la politique culturelle de la ville. Je ne retiendrai que deux grands aspects : on est constamment confrontés, dans cette définition d'une politique culturelle à Strasbourg, à ces deux grands pôles que sont le patrimoine d'un côté et la création de l'autre. Pour moi, il n'y a évidemment pas d'opposition entre les deux, mais il y a des articulations à définir, et c'est l'une des raisons pour lesquelles la thématique de cet atelier m'intéresse.

Concernant la deuxième orientation que je voulais mentionner, je partirai juste d'un fait. Nous avons tenu, en 2009, des Assises de la culture. Le dernier grand atelier qu'on a tenu dans ce cadre-là a eu lieu dans les locaux du Conseil de l'Europe. Sur le thème *S'ouvrir au(x) Monde(s)*⁹, on a abordé des questions entre la politique culturelle et l'international en général. On a consacré une grande partie de ce séminaire à la question de l'interculturalité, avec une façon de poser le problème qui revenait à essayer de trouver une définition conceptuelle du terme, ce qui n'est pas évident. Beaucoup de gens ici le savent.

8 – Les comptes rendus de ces travaux sont disponibles sur : <http://www.ipapic.eu>

9 – Cet atelier a comporté quatre groupes de travail : Tradition, modernité et image de la ville ; La diversité culturelle : plurilinguisme et multiculturalisme ; Europe : réseaux d'acteurs et réseaux de villes ; Culture et développement durable.

Pour résumer, on en est arrivé à ce constat que la multiculturalité était plutôt de l'ordre du fait. Nos sociétés sont multiculturelles alors que dans l'interculturalité, on met effectivement du dialogue, de l'échange, c'est-à-dire du symbolique, du sens.

Comment passer d'un état de multiculturalité à une affirmation volontaire d'interculturalité ? C'était la question qu'on se posait et qu'on posait avec les institutions culturelles de la ville, avec plusieurs acteurs de la ville, et en dehors de la ville : des personnes du Conseil de l'Europe ou d'autres institutions qui vont nous aider à cette réflexion.

Christelle Creff – *Conseillère livre, lecture, archives, langue française et langues de France à la DRAC Alsace.*

J'ai, dans mes attributions, beaucoup de dossiers relatifs au patrimoine et aux institutions patrimoniales mais aussi aux pratiques culturelles, par exemple, dans des bibliothèques, où nous instruisons un certain nombre de dossiers sur le développement de la lecture. Donc je suis très heureuse d'apprendre que ce programme avance.

Un des gros chantiers qui s'offrent encore à nous en Alsace, c'est celui qui concerne la mise en place d'un plan d'action pour le patrimoine écrit puisque, comme vous le savez, le ministère de la Culture a développé des actions pour traiter le patrimoine écrit et graphique conservé dans les établissements documentaires. Il existe en masse, dans nos établissements documentaires ici en Alsace, et il est encore trop peu traité, dans certains établissements, et trop peu connu, en tout cas trop peu mis en réseau, même si on a de grands établissements qui nous permettent d'établir des sortes de textes de fond, pour des actions de coopération.

Donc tout l'enjeu pour la DRAC Alsace actuellement est de réunir les conditions qui fassent qu'on ait une coopération et une meilleure connaissance, un meilleur signalement, une meilleure valorisation des fonds anciens conservés en Alsace, en particulier ceux de la période humaniste.

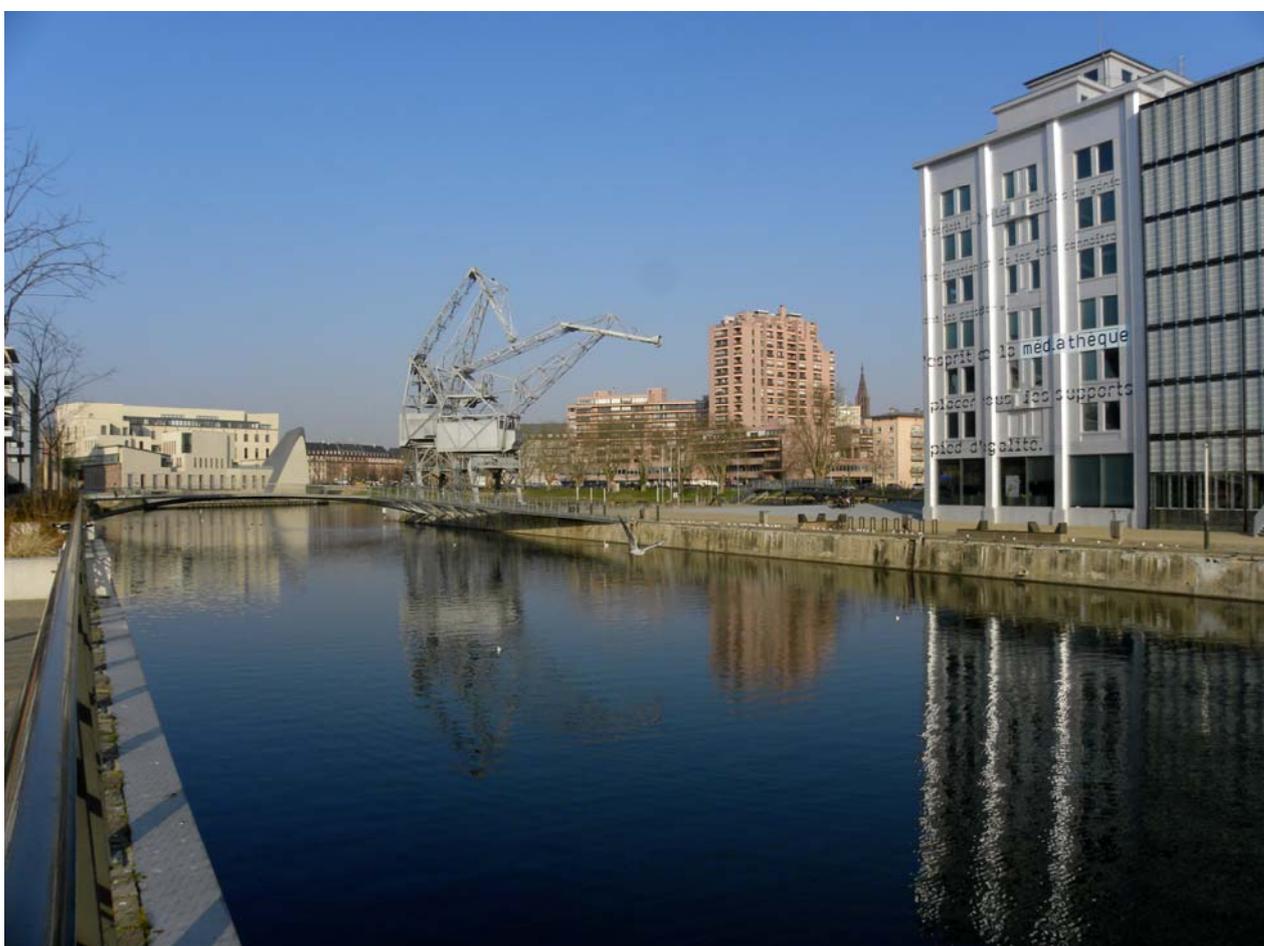
Il existe également des gisements qui échappent un petit peu à notre action et qui sont les collections des institutions religieuses, comme le Grand Séminaire. Je ne sais pas si vous connaissez cette collection fabuleuse. J'étais, il n'y a pas longtemps, au collège à Pisco où j'ai pu déjà dénombrer environ 20 000 volumes dans une bibliothèque ancienne, de très belle facture... Donc, nous avons là des enjeux très importants à relever. Je suis depuis peu de temps en Alsace, et donc ce sont des programmes qui, vous l'imaginez, requièrent du temps : un temps de conception, un temps d'échange avec les interlocuteurs.

Christiane Garnero Morena – *Association Alpes Ligures, regroupement de chercheurs universitaires et d'institutions patrimoniales, Alpes-Maritimes*

J'ai un petit passé strasbourgeois, puisque j'ai été maître-assistant à l'école d'architecture de Strasbourg. Je représente une association qui opère dans le grand Sud, qui s'appelle « Alpes ligures », et qui regroupe des chercheurs universitaires et des institutions patrimoniales des Alpes maritimes, Basses-Alpes, Piémont, Ligurie et Principauté de Monaco.

Avec Yvan Gastaut, maître-assistant à l'université de Nice, nous travaillons sur les problématiques de l'immigration, des langues, puisque nous sommes aussi dans une région, les Alpes maritimes, où les frontières ont été fluctuantes.

Atelier 1 – La Médiathèque André Malraux



*La médiathèque André Malraux, inaugurée en 2008.
Cl. Sylvie Grange*

Présentation – La bibliothèque comme *lieu*.

Qu'est-ce que la bibliothèque aujourd'hui ? Quel rapport au territoire ?

Philippe Specht, directeur-adjoint, responsable de la médiathèque André Malraux et du réseau communautaire.

Définition des termes

Je vais peut-être reprendre une définition un peu traditionnelle de la bibliothèque, qui est décrite depuis des décennies comme un espace de conservation des documents, avant d'être vue comme un service public. Les choses sont certainement à revoir de ce côté-là. En quelque sorte, d'un lieu de mémoire, la bibliothèque mute très progressivement vers un espace de service.

Au XIXe siècle, la notion de collection constituait le cœur de métier. C'était l'époque de la mise en avant du document, la mission première portant sur la conservation de ces documents. Aujourd'hui, assez peu de bibliothèques ou de médiathèques assurent encore cette mission de façon prioritaire.

La médiathèque André Malraux

Pour situer rapidement le paysage, la médiathèque André Malraux abrite un fonds patrimonial de 280 000 documents. Ce fonds ancien qui appartient à la ville de Strasbourg est conservé dans un établissement qui relève de la Communauté urbaine. Assez peu mis en avant en raison d'un certain nombre de règles de conservation, ce fonds, normalement accessible au grand public, est essentiellement consulté par des chercheurs. Cela pose des questions en matière de développement du patrimoine imprimé.

Le patrimoine de demain est, quant à lui, représenté par:

- Un fonds concernant les langues et littératures européennes, en rapport avec la vocation européenne de Strasbourg. Ce fonds se compose de 18 000 documents, dont certains, pour les huit langues les plus courantes, en version originale.
- Le Centre de l'illustration. Strasbourg peut s'enorgueillir d'avoir une tradition de l'image tout à fait exceptionnelle avec, au Moyen-âge, les ateliers d'enlumineurs réputés qui ont produit le *Hortus Deliciarum*, au XVIe siècle ceux de la gravure d'illustration, au XIXe siècle ceux de la lithographie et au XXe siècle un atelier d'illustration tout à fait remarquable créé par Claude Lapointe qui a formé des générations d'illustrateurs mondialement connus, et n'oublions pas Tomi Ungerer.

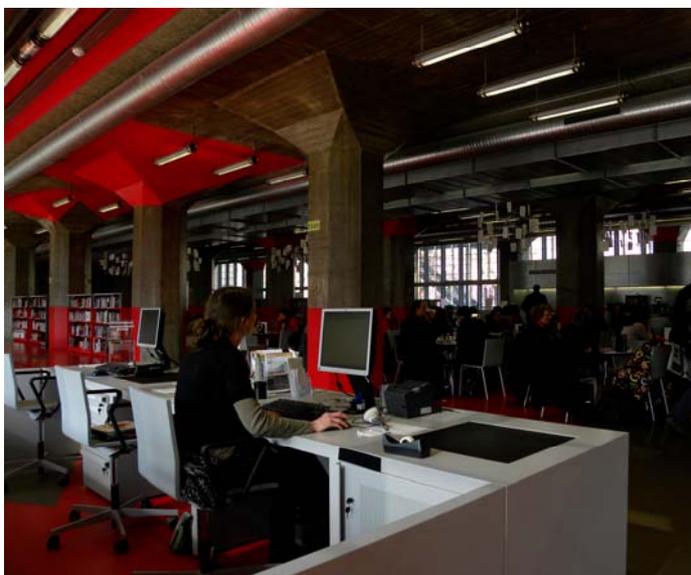
Les bibliothèques sont des lieux d'intégration des communautés

Je voudrais aussi évoquer les projets de médiathèques qui – on parlait tout à l'heure de 90 nationalités – vont à la rencontre des quartiers. Pour le projet de médiathèque nord, qui devrait ouvrir en 2015, le bassin de population ne compte pas moins de 46 nationalités différentes. Aussi, c'est dans les collections et dans la programmation des animations que la diversité culturelle devrait trouver son expression territoriale. Voilà une première réponse à la question de la reconnaissance d'un patrimoine multiculturel.

Bibliothèque: « troisième lieu¹⁰ »

Les bibliothèques sont des lieux de communication et de diffusion. Cela représente à peu près 900 000 prêts de documents par an pour la seule médiathèque Malraux. Il s'agit bien d'une mission traditionnelle complétée par des élargissements très récents qui font que les bibliothèques et les médiathèques sont en train de changer. Bon nombre de personnes fréquentent les équipements à d'autres fins que le seul prêt ou la seule consultation des documents.

Barack Obama, je crois, a décrété le mois de novembre 2009 comme le mois de la maîtrise de l'information, probablement conscient de l'enjeu que cette maîtrise pouvait représenter en termes de citoyenneté. C'est vrai que la masse d'informations à traiter est aujourd'hui particulièrement importante et le rôle du bibliothécaire consiste de plus en plus à fournir les clefs de ces outils numériques d'accès à l'information.



A l'intérieur de la médiathèque André Malraux. Cl. Sylvie Grange

Aujourd'hui, le bibliothécaire est davantage un médiateur entre les collections et le public. Les expériences bibliothéconomiques¹¹ les plus récentes font une large place, justement, à toute cette notion de formation des usagers « tout au long de la vie ». L'enquête réalisée en 2010 auprès des publics a révélé qu'une personne sur quatre franchissait le seuil de la médiathèque pour des motifs en rapport avec la formation ou la profession. La large fréquentation des établissements par les étudiants démontre que la bibliothèque est appréciée, précisément parce qu'elle constitue un espace propice au travail.

Cette notion de bibliothèque comme centre de formation figurait déjà dans le manifeste de l'Unesco. La dernière version¹² datée de 1994 rappelle que les missions des bibliothèques sont l'information, la culture, l'éducation, l'alphabétisation. La matrice existait donc déjà mais nous constatons un élargissement considérable des missions.

L'image de la bibliothèque a bien changé. Elle renvoie non plus au monde du silence mais à des lieux privilégiés de rencontres qui ne se font pas exclusivement avec les livres, et à des lieux de

10 – On peut se reporter à : Mathilde Servet, *Les Bibliothèques, troisième lieu*, Mémoire de fin d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèque, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothécaires (ENSSIB), 2009. « Le modèle de la bibliothèque troisième lieu semble caractériser nombre de nouveaux établissements. Véritables lieux de vie, centres culturels communautaires, ils fédèrent leurs usagers autour de projets culturels et sociaux. Ils proposent une offre élargie et des services novateurs. Ils n'hésitent pas à recourir à des techniques issues du marketing et s'inscrivent dans la compétition de l'univers marchand. » www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-21206

11 – Bibliothéconomie : Science de l'information appliquée à l'organisation, à l'administration et aux activités des bibliothèques.

12 – Le manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique est disponible sur le site internet de l'Unesco : unesdoc.unesco.org/images/0011/001121/112122fo.pdf

partage entre les cultures. Certes, on vient pour travailler, seul ou à plusieurs, mais on vient aussi pour retrouver d'autres usagers.

Pour les personnes âgées par exemple, c'est le lieu du lien social mais pas seulement pour elles. Nous avons la chance, ici, de rencontrer des personnes d'origines très différentes. Bon nombre d'entre elles sont seules et en mal de communication avec leur famille, leur communauté d'origine. Notre société produisant beaucoup de solitude, la médiathèque est amenée à jouer de plus en plus le rôle d'espace social; autrement dit, à devenir le lieu collectif de l'épanouissement individuel.

Bibliothèque et territoire

Si l'on reprend un peu l'histoire récente, la bibliothèque est nécessaire dans le maillage territorial précisément parce qu'elle a su s'adapter aux besoins des usagers en proposant, sur les itinéraires quotidiens des habitants, des médiathèques qui ne soient pas seulement des réservoirs documentaires à l'offre élargie mais aussi des lieux de vie à l'offre en services enrichie.

Un dernier élargissement, c'est la bibliothèque à l'« état gazeux ». Ce n'est pas de moi, c'est de Valérie Tesnière dans un ouvrage coordonné par Anne-Marie Bertrand¹³. A la fois espace physique et espace virtuel, la bibliothèque ne connaît plus de frontières. Pour parler concrètement, elle dispose désormais de nombreuses fenêtres ouvertes sur les collections du monde entier.

C'est dans cet élargissement aux contours extrêmement flous que se posent aujourd'hui les questions de la relation au territoire. Le territoire, où s'arrête-t-il ?

Pour conclure, permettez-moi une citation d'un blog de bibliothécaire : « La bibliothèque du XIXe siècle était celle de la collection, celle du XXe a été celle du public, la bibliothèque du XXIe siècle sera celle du lien ». Pas seulement du lien hypertexte, mais aussi du lien entre les personnes.

La question qui se pose aux bibliothèques d'aujourd'hui, c'est d'arriver à tracer des frontières. La bibliothèque n'est pas un centre de formation, ce n'est pas un centre culturel, et pourtant elle propose un certain nombre d'activités qui ressemblent à cela, qui combinent un certain nombre de vides de la société. Voilà ce que je pouvais dire par rapport à cette définition contemporaine de la bibliothèque publique dont les limites restent à cerner.

13 – Valérie Tesnière, « Une offre publique de documents ? », dans : Anne-Marie Bertrand (coordonné par), *Horizon 2019 ; Bibliothèques en prospective*, Presses de l'ENSSIB, Mai 2011. Valérie Tesnière est directrice de la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine). Anne-Marie Bertrand est directrice de l'ENSSIB.

Discussion 1 – « État gazeux », virtualisation et lien social

Discussion modérée par Hélène Hatzfeld.

Une personne veut préciser que si la virtualisation et donc la dé-territorialisation des sources patrimoniales a d'abord touché les livres, tout le patrimoine est maintenant « attaqué » notamment ce qui relève de l'image, scannée et disponible en très haute résolution aux quatre coins du monde. Cette personne cite l'exemple du « Google Art Project » pour démontrer son propos.

Ghislaine Glasson Deschaumes remarque qu'il semble difficile de maintenir le lien social propre créé par la bibliothèque si cette dernière se trouve dans un « état gazeux » tel qu'il n'y a plus du tout de livres. L'exemple de la Bibliothèque d'Alexandrie, en Egypte, va dans ce sens. À son ouverture, la bibliothèque était vide de livres et mettait l'accent sur le virtuel. Mais elle s'est retrouvée également vide de public. Avec l'introduction progressive de la présence tangible de livres, la bibliothèque a commencé à se remplir.

Philippe Specht tient à rassurer les participants en rappelant qu'aucun bibliothécaire ni aucun responsable de médiathèque ne songe à vider ces lieux de leurs livres. « L'état gazeux » n'est possible que dans un contexte hybride. Il faut juste concevoir que les équilibres évoluent et que les professionnels doivent suivre. Il ne faut plus compter sur des ratios du type: « deux livres par habitant », qui n'ont de toute façon jamais été des réalités mais des indications de la Direction du livre et de la lecture et qui doivent de toute façon changer. Il faut allier présence physique et accès aux collections virtuelles, espaces d'accueil studieux et aire ludique pour attirer de nouveaux publics comme celui des adolescents qui ont intériorisé la caricature de la bibliothèque comme le lieu du « premier de la classe ».

Catherine Donnadieu-Trocmé ajoute que la virtualisation a parfois des effets inattendus, la perte de la présence physique des gens dans les bibliothèques étant compensée par de nouvelles manifestations, de nouveaux comportements. Par exemple, la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU) a acquis, à la fin du XIX^e siècle, un fonds de papyrus considérable via le Papyrus Kartell¹⁴. Mais depuis la mondialisation et la révolution des systèmes d'information, les bibliothèques ne reçoivent plus physiquement les papyrologues. En revanche, ces derniers reconstituent des papyrus dispersés, séparés les uns des autres. La numérisation a été une révolution pour les papyrologues et pour tous les chercheurs car il n'y a plus forcément besoin de venir sur place pour consulter. C'est une économie de temps et donc d'argent d'autant plus important qu'elle est directement liée à l'appropriation des interfaces virtuelles, de cet « état gazeux », par les chercheurs.

Denis Louche souligne que les cas sont nombreux où la frontière entre médiathèque, bibliothèque et « autre lieu » accueillant des livres n'est pas si évident. Le lien social autour du livre peut se faire dans un café qui dispose de livres, dans la boutique d'un musée comme celui du Louvre où les gens vont toucher des livres à défaut de pouvoir toucher des œuvres qui se trouvent en vitrine. Il est donc important de se pencher sur cet « état gazeux » qui glisse vers le lien social.

14 – Le Papyrus Kartell : on envoyait les conservateurs qui achetaient des papyrus au poids avant d'être partagés entre quatre bibliothèques, allemandes à l'époque.

Présentation – La Convention de Faro et le concept de « communauté patrimoniale »

Daniel Thérond, chef du Service du patrimoine, du paysage et de l'aménagement du territoire au Conseil de l'Europe.

La Convention de Faro¹⁵ trace les nouvelles orientations sur le système du patrimoine, très relié traditionnellement aux États-nations, en ce que sa représentation, son exploitation ont été instrumentalisées par ces entités nationales.

L'évolution du concept de patrimoine

La réflexion que nous avons eue sur le concept de patrimoine dans la mondialisation et dans les sociétés pluri-culturelles, c'est de savoir quelle politique du patrimoine, quelles institutions et quels types de formation professionnelle faut-il avoir pour tenir compte de cette évolution du milieu qui est marquée par la dé-territorialisation des personnes?

Dans le concept traditionnel du patrimoine, on faisait toute sa vie près du même clocher, parfois on y était enterré, etc. Maintenant, les gens bougent pour aller trouver un travail, pour se marier, pour vivre ou mourir quelque part. Donc, il y a un lien direct avec un patrimoine physique, un environnement physique, qui est beaucoup moins univoque qu'autrefois. Simultanément, les outils virtuels permettent, depuis sa chambre (c'est le célèbre thème du voyage autour de sa chambre), d'accéder à des informations que l'on n'aurait pas eues dans les systèmes des institutions nationales du patrimoine, reliées justement à un lieu, à certains accès et à la difficulté plus ou moins grande de se déplacer.

La communauté patrimoniale

Un des aspects de cette Convention de Faro est le thème de la communauté patrimoniale. Ce texte de la Convention de Faro est assez polémique, assez controversé. Il n'est pas évident, il remet en cause un certain nombre d'idées reçues et, notamment, pour la France. Le thème de communauté patrimoniale peut être mal compris comme faisant le lit du communautarisme et comme prônant une interprétation ethnique de la chose, ce qui n'est pas du tout le cas.

Par communauté patrimoniale, il faut entendre communauté d'intérêts, c'est-à-dire regroupement de personnes. Cela peut avoir un aspect religieux mais, au-delà de cela, c'est beaucoup plus large. C'est un ensemble d'aspirations à vouloir prendre en main un patrimoine, au besoin par-delà les frontières. On s'aperçoit de cela, depuis longtemps, dans le domaine de l'archéologie.

Par exemple, il y a aujourd'hui ce qui s'appelle l'EAC, le Conseil européen de l'archéologie¹⁶ qui a vu le jour grâce à l'Association européenne d'archéologie. L'EAC, qui est très proche de nous et de

15 – Convention de Faro: Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, 27 octobre 2005. Nouvelle conception du patrimoine: pas seulement sur les objets historiques mais aussi sur les objets ordinaires, tout objet porteur de sens et d'identité. L'individu est donc au centre des préoccupations patrimoniales et dispose pleinement de ses droits culturels.

16 – L'Europae Archaeologiae Consilium (EAC) regroupe l'ensemble des responsables des services archéologiques nationaux des pays membres du Conseil de l'Europe.

nos travaux, est précisément une fédération de hauts fonctionnaires de l'archéologie qui réfléchissent sur les politiques de l'archéologie (ce qui avait donné la Convention de La Valette, d'ailleurs), et avec lesquels on collabore toujours pour voir comment mettre à l'œuvre ces principes de politique archéologique dans plusieurs pays d'Europe et dans des approches à peu près similaires. Là, on a un exemple de communauté patrimoniale.

Vous avez aussi Docomomo¹⁷ sur l'architecture du XXe siècle, et beaucoup d'autres d'exemples de ce genre. C'est donc un aspect certainement des plus enrichissants que de voir comment ces identifications, préservations, et mises en valeur du patrimoine, traditionnellement présentées dans un cadre institutionnel déterminé, peuvent évoluer avec des interventions un peu plus larges. Ce sont des idées, me direz-vous. Je vous répondrais que les institutions sont là, l'organisation administrative aussi, et que l'on est dans un cadre déterminé.

Changer les regards dans des sociétés pluriculturelles en mettant l'individu au centre

On peut dire que sur ce plan-là, la Convention de Faro incite, d'une part, à la recherche, d'autre part à la formation professionnelle continue tout au long de la vie des professionnels, ainsi qu'à une pédagogie du patrimoine propice à ces approches du patrimoine, pluriculturelles ou interculturelles. Nous partons finalement de l'idée que nous sommes dans des sociétés (qu'on le veuille ou non) pluriculturelles, je ne dirais pas interculturelles, qui est un stade un peu plus avancé.

Avec la Convention de Faro, on dit qu'il y a un droit de l'individu au patrimoine, et là on est très proche du concept des Droits de l'Homme. C'est-à-dire que, contrairement à tous ces textes, à toute cette réflexion sur le patrimoine, qui partait de l'idée que les patrimoines sont une accumulation d'objets ayant donné lieu à des procédures et à des classements, on dit qu'il y a, en quelque sorte, un droit des individus à accéder à un patrimoine et par la même occasion, un droit de se reconnaître dans plusieurs patrimoines, qui dans cette convention sont regroupés sous le terme de « patrimoine commun de l'Europe ».

Il y a là quelque chose d'intéressant, parce que c'est finalement la possibilité de s'associer au sein d'une communauté patrimoniale, en utilisant les outils d'aujourd'hui (le virtuel), et en utilisant le fait que les frontières s'estompent, même dans le monde de la culture. C'est un moyen, si l'on veut être très engagé, ou en tant que spectateur un peu moins engagé dans une communauté, de se reconnaître dans une série de patrimoines et de faire un peu sens.

C'est quelque chose qui est intéressant dans une vision à long terme de citoyenneté politique, parce que, finalement, qui va préserver le patrimoine ? Ce sont ceux qui, par leurs impôts, vont payer des taxes qui vont entretenir les futurs services publics du patrimoine ; ce sont ceux qui, à travers l'entreprise privée, vont sponsoriser des opérations, et ce sont ceux qui vont se mettre dans des associations de bénévolat pour l'entretenir.

17 – DOcuments and COnservation of MOdern MOnuments. Cette association internationale s'intéresse au Mouvement moderne dans son sens le plus large, depuis ses prémises, durant les deux dernières décennies du XIXe siècle, jusqu'à ses prolongements, après la Seconde Guerre mondiale, pendant les Trente Glorieuses. DOCOMOMO France répertorie les édifices et ensembles urbains remarquables de la modernité architecturale en France, sensibilise le grand public et les autorités administratives et politiques sur la valeur de ce patrimoine architectural moderne et forme une plate-forme d'échanges des connaissances et des expériences relatives à la conservation des édifices modernes en France. www2.archi.fr/DOCOMOMO-FR/docomomo-france.htm

D'où l'exigence d'être conscient de l'existence de ces divers patrimoines et de la nécessité, d'une manière ou d'une autre et à des degrés peut-être divers, de s'engager dans une transmission, en faisant siennes des choses qui ne sont pas forcément limitées à un objet unique.

Pluri-appartenance culturelle et non pas pluri-identité

Ce genre de discours porte sur la pluri-appartenance culturelle, je dis pluri-appartenance et non pas pluri-identité, parce que nous avons commencé à travailler sur le thème de l'identité plurielle, qui est tout autre chose et qui peut être extrêmement dangereuse... Tout d'abord parce que l'identité n'est pas uniquement culturelle mais elle est aussi biologique. Il y a tout un tas d'éléments dans la composition de chaque personne qui font qu'elle est unique. Entrer là-dedans est un terrain glissant, difficile. Le concept d'appartenance culturelle est un peu différent parce que c'est une part de l'identité de chacun. Il traduit le fait de pouvoir se reconnaître dans une série de pratiques.

On sent que ces pluri-appartenances sont finalement une richesse dans certaines régions. L'Alsace est un exemple où il y a un potentiel patrimonial. Un potentiel patrimonial qu'on peut présenter sous un angle purement économique et touristique en disant qu'il y a beaucoup de



Mise en place de la coupole de la Grande Mosquée de Strasbourg, novembre 2008. Architecte Paolo Poroghesi.

choses à voir. C'est pareil en Andalousie : c'est les trois religions du livre, dans le sud de l'Espagne, mais ce peut être en Alsace, dans les Alpes maritimes... C'est une richesse touristique mais c'est aussi une richesse pour le développement humain des gens qui leur donne une ouverture, parce que c'est sur les frontières.

La frontière, on a envie d'aller voir ce qu'il y a derrière, pacifiquement. On a envie de la dépasser ; c'est un lieu de créativité où l'on va plus loin. Et je pense que les gens qui vivent dans des régions comme celles-là ont

une chance extraordinaire de pouvoir se reconnaître dans plusieurs choses. Cela veut dire aussi que, lorsqu'on a la chance d'avoir un potentiel de ce genre, peut-être faut-il travailler un peu plus, en matière de pédagogie du patrimoine et de formation continue, sur l'interprétation qui est un domaine très important en matière de patrimoine. Nous sommes sur ce terrain de la pédagogie du patrimoine, sur le terrain de la multi-perspectivité dont l'enseignement de l'Histoire fait partie, c'est-à-dire de la diversification des points de vue, sur ce sens donné aux choses.

Sur Strasbourg d'ailleurs tout un travail se fait avec des personnes de la communauté urbaine, comme Gabi Dolff-Bonekamper, qui est un de nos experts sur le quartier allemand. Donc il y a des choses très intéressantes à faire sur la multi-perspectivité dans le domaine patrimonial.

Hélène Hatzfeld remercie Daniel Thérond pour cette intervention qui ouvre de nombreuses pistes et met l'accent sur la place des gens. Eux aussi font le patrimoine, il n'y pas seulement les collections, les fonds. Comment désigner ces personnes ? Le groupe de travail a proposé de réfléchir à leur place en termes de citoyenneté. Une deuxième piste est celle des métiers, qui sont en train de se recomposer, qui deviennent plus transversaux, tant dans les bibliothèques, les musées que les centres d'archives.

Discussion 2 – Les rapports entre le patrimoine et les logiques des États-nations. Quelle place pour l'individu ?

Discussion modérée par Hélène Hatzfeld.

Alexandre Kostka rappelle que l'on a coutume de considérer la problématique de l'Etat-nation comme déterminante, notamment lorsque l'on veut mettre en exergue les grandes césures dans l'Histoire d'un territoire, comme 1871-1919 en Alsace. Or, lorsque l'on regarde, par exemple, le patrimoine urbain de la ville de Strasbourg, on se rend compte qu'il y a des continuités qui croisent cette logique indéniable de l'Etat-nation, puisque le plan urbain qui avait été décidé pour l'extension de la Neustadt fut réalisé par un architecte qui était déjà là bien avant. Le projet allemand, d'ailleurs, par sa radicalité, paraît plus haussmannien, que celui qui est proposé par l'architecte de la ville. De même, lorsque l'on voit les architectes qui sont à l'œuvre pour construire la Neustadt, ce sont souvent des figures un peu hybrides, qui d'ailleurs ne sont pas toujours prussiennes. Ces personnes sont plutôt des locaux, ils rayonnent, ils ont souvent des formations doubles, à la fois « française » et « allemande ». Cette période-là permet déjà d'apprécier un discours qui est « plus flou sur les marges ». D'où l'importance de travailler sur la réception contemporaine de ces formes de patrimoine, et sur la transmission de la perception de ce patrimoine pour déceler une autre réalité: l'observation méticuleuse des façades révèle leur caractère hybride, le fait qu'elles furent conçues dans un style « néo-Renaissance » passe-partout. La pratique est bien plus complexe que les discours exclusivistes qui demandent un ralliement explicite à telle ou telle logique d'État-nation.

Laurence Perry ajoute que, dans le contexte précis de l'administration, il y a une formidable continuité dans la gestion du personnel, le plus souvent bilingue.

Denis Louche confirme qu'il faut garder en tête, principalement lorsque l'on parle d'interculturalité, que l'État-nation est un phénomène limité dans l'Histoire, limité régionalement et dans le temps, bien qu'il nous ait porté du XIXe siècle à aujourd'hui. Considérant qu'il ne devait pas y avoir d'autres langues que le français, ce modèle a mis en place un effort éducatif massif pour que tous les jeunes Français parlent la même langue.



Façade du musée Alsacien.

Dans notre histoire européenne, française et donc alsacienne, on ne peut que tenir compte des conséquences de ce processus même si l'Alsace est tout à fait particulière puisqu'elle a toujours vécu la juxtaposition des identités (française, allemande, alsacienne et maintenant européenne).

L'histoire d'Alsace n'a rien à voir avec celle d'un État-nation qui recherche l'uniformisation. En revanche, il y a une superposition de deux logiques différentes d'État-nation qui entraîne des manifestations particulières: le Musée alsacien, par exemple, est un musée de

résistance puisqu'il matérialise une identité particulière dans un monde germanique qui refuse l'assimilation à l'Allemagne.

Monique Fuchs précise la différence entre le Musée historique de la ville de Strasbourg et le Musée alsacien. Un musée d'Histoire est toujours au service de la politique, du pouvoir en place et il n'est jamais un outil de résistance ou de revendication. À l'inverse, le Musée alsacien est un musée d'association et porte donc d'autres logiques.

Alexandre Kostka rappelle à cette occasion que la forme juridique de musée par association est typiquement allemande. Par exemple, le musée de Mannheim est un musée d'avant-garde et est assez mal toléré par le pouvoir central de Berlin. De même pour les musées de Brême, de Hambourg, etc. Donc on a choisi ici, pour résister à l'envahisseur allemand, une forme juridique germanique. C'est bien une preuve d'hybridation.

Une personne se demande néanmoins si les acteurs locaux ne sont pas plutôt en perpétuelles négociations entre les différentes logiques. L'exemple du Musée alsacien illustrerait bien ce fait: les Allemands ont toléré cet espace de résistance parce que des négociations ont eu lieu.

Ghislaine Glasson Deschaumes confirme cette interrogation en prenant toujours en compte, dans les situations de conflits, la frontière dure, produite par cette radicalité de l'État-nation ou de l'identité revendiquée comme étant nationale. De là, naît la nécessité de se situer soit d'un côté, soit de l'autre. Mais en même temps, on observe en permanence (y compris dans les pires périodes de combat), du passage, de la circulation, de la transgression de frontières, du maintien de lien, voire de la création de nouveaux liens à partir de la réaction à cette nécessité de se définir soit d'un côté, soit de l'autre. Ils sont là, les espaces de négociations et ils sont tout autant constitutifs du territoire bien que, d'une certaine façon, ils soient beaucoup moins visibles.

Denis Louche prend l'exemple d'une carte postale alsacienne, représentant le Palais du Rhin, avec un timbre allemand mais adressée à un correspondant français et donc écrite en français. Le texte critique le style monumental et ridicule du Palais du Rhin et pourtant, elle a passé la frontière et est arrivée à destination. Il se fie également à la façon dont la gare de Strasbourg a été construite pour matérialiser cette idée de passage, de circulation, de transgression de la frontière (à l'inverse d'une gare terminus comme la Gare de l'Est, à Paris).



La gare de Strasbourg, lieu de passage.

Joël Delaine veut présenter un contre-exemple à la logique de porosité: le cas du Musée historique de Mulhouse. Assez proche du Musée des Beaux-Arts de Mulhouse (fer de lance de la Résistance à la présence allemande), c'est aussi un musée privé mais il est né à l'époque française et donc loin de la logique allemande qui veut qu'un musée associatif soit un musée résistant au pouvoir politique en place. Le Musée historique de Mulhouse est opposé à la présence allemande, quel que soit l'État-nation auquel il est rattaché. De même pour Henri Zislin, dessinateur de presse au tournant du XIXe et du XXe siècles. Durant la période allemande, il défend les idées autonomistes pour l'Alsace. Mais dès qu'elle repasse du côté français, il devient anti-autonomiste.

Questions / Réponses – Comment la bibliothèque tient-elle compte des publics?

Questions posées à **Philippe Specht** concernant sa présentation.

Ghislaine Glasson Deschaumes : *Comment vous y prenez-vous pour construire des projets qui prennent en compte les populations, les usagers et les futurs usagers de ces territoires, qui, d'après ce que vous disiez, ne sont pas des territoires simples. On imagine donc une grande complexité, la présence de différentes langues, nationalités, etc.*

REPONSE : Il est vrai que dans de plus en plus de métiers, on essaye d'être à l'écoute du public, et donc de lui donner de plus en plus la parole sur les orientations. Nous fonctionnons sur deux pôles. Tout d'abord, l'aménagement des territoires qui est basé sur un principe très simple : l'habitant d'un bassin de vie a, sur ses chemins quotidiens, différents niveaux de services de bibliothèque, qui correspondent à de service de proximité. Il y a, un peu plus loin, une médiathèque dite structurante de bassin de vie, qui propose des services élargis jusqu'à la formation. Il est vrai que, pour reprendre un cliché comme la lutte contre la fracture numérique, peu d'institutions s'en occupent. Les bibliothèques, quant à elles, la prennent de plus en plus en compte. Tel est le principe d'aménagement du territoire: « utiliser » les itinéraires du quotidien des personnes, pour leur proposer un service enrichi à plusieurs niveaux, au cours de la journée ou de la semaine.

Le projet de médiathèque nord est un projet d'équipement structurant et un bon exemple pour illustrer jusqu'où on peut aller dans la prise en compte du public. Il s'agit d'aménager un territoire, au milieu d'un réseau qui existe déjà, où l'on recherche des complémentarités par rapport à cet existant. On a « digéré » un certain nombre d'éléments issus d'enquêtes auprès du public, fréquentant et non fréquentant, parce que c'est vrai que les bibliothèques touchent à peu près 25 % de la population. Où sont les 75 % qui restent ? L'écoute des publics, fréquentant ou non, fait l'objet d'enquêtes très importantes et il y a de plus en plus, dans les bibliothèques, de démarches d'enquête, d'évaluation, qui alimentent le projet de création et qui peuvent aller très loin, justement par rapport à la co-création des lieux. Les adolescents, par exemple, sont le public qu'on perd le plus dans les médiathèques à cause du cliché de « premier de la classe ». Alors, faut-il un espace adolescent ? Peut-être. Faut-il l'étiqueter « adolescent » ? Certainement pas. Nous pensons plutôt à un espace ouvert, un espace qui soit au fond, peut-être dédié à la création des adolescents eux-mêmes, pas seulement pour la décoration, mais pour les contenus eux-mêmes. Disons pour finir que l'on peut donc aller très (voire trop ?) loin dans la participation de l'utilisateur à l'équipement.

Ghislaine Glasson Deschaumes : *Dans ce que vous nous dites, il y a tout un rapport au savoir. En parlant du cliché de « premier de la classe », vous semblez dire que les jeunes qui ne fréquentent pas les bibliothèques n'ont aucun bagage. Comment la bibliothèque que vous souhaitez construire va-t-elle tenir compte des savoirs propres de ces jeunes ?*

REPONSE : Il faut dire d'abord que je parlais des jeunes dans un sens général, sans connotation. Ensuite, nous voulons nous appuyer sur un rapport de représentations dans les collections, dans les services, dans les activités liées à l'action culturelle et la co-création. Ce que je voulais dire,

c'est qu'il existe à l'heure actuelle des médiathèques qui donnent tellement la parole au public pour les acquisitions que cela pose un problème par rapport aux bibliothécaires, qui se sentent dépossédés de leur cœur de métier. Le travail de médiation reste entier, de plus en plus pertinent et nécessaire, notamment avec l'augmentation du volume documentaire et informationnel à gérer.

Ghislaine Glasson Deschaumes : *Y a-t-il un protocole pour associer les usagers ? Comment vous y prenez-vous pour aller à la rencontre des usagers, pour collecter leurs désirs ?*

REPONSE : Il y a trois axes :

- les évaluations chiffrées, disponibles dans les médiathèques. Les démarches d'évaluation sont relativement anciennes mais elles se perfectionnent petit à petit;
- les enquêtes portant sur les personnes fréquentant;
- les enquêtes sur les 75% de personnes qui ne fréquentent pas les médiathèques. Dans les projets que nous avons à l'heure actuelle, il y a, à l'origine, des enquêtes qui ont été effectuées dans cette direction.

Après, on parle d'autre chose quand on parle de protocole d'association du public à l'offre elle-même. Aujourd'hui, nous sommes dans les prémices de cette nouvelle médiathèque. Ici, on propose un service de suggestions de la part des usagers, qui est très axé sur les achats car une part de plus en plus grande de nos crédits est attribuée aux propositions des usagers. Pour les services, le processus est moins développé.

Si l'on va plus loin, on risque d'arriver à ce dont je parlais tout à l'heure: c'est-à-dire que le public « achète », pratiquement, avec tout ce que ça peut poser comme problèmes. Il reste donc toujours un énorme travail de médiation pour les bibliothécaires. Par rapport au patrimoine, il faut encore des intermédiaires professionnels, même si c'est pour des tâches un peu différentes. Les bibliothèques ont un énorme champ à défricher qui est celui de la médiation, qui consiste à conseiller, aider les usagers à se frayer un chemin.

Monique Fuchs : *Vous avez parlé de la médiathèque nord qui sera installée dans un quartier comptant quarante-six nationalités. Quelle est la place des livres en langues étrangères dans le fonds et quelles sont les langues qui ont été choisies ?*

REPONSE : L'ouverture de cette médiathèque est prévue en 2015 donc je ne peux pas encore vous citer de titres, ni même de nationalités. Nous en sommes encore à une première approche de cette réalité-là, qu'il nous restera à traduire en livres, documentation, activités, actions, en reconnaissance. Ce qui est certain, c'est que ce genre de projet ne se construit plus sans y associer les usagers, d'une manière générale, notamment dans ces quartiers-là. Mais, imaginez : quarante-six collections pour quarante-six langues différentes... Voilà le problème majeur que l'on va rencontrer en ce qui concerne les collections physiques.

Daniel Théron : *Comment allez-vous faire dans ce cas-là ? Est-ce que le fonds sera principalement numérique avec, pour chaque personne, un écran, afin d'éviter l'accumulation du support papier ?*

REPONSE : Nous ne passerons pas au « tout virtuel ». Comme toute offre en médiathèque, nous allons proposer des supports virtuels et papiers. Nous sommes vraiment dans une offre complément multimédia, dans tous les domaines.

Daniel Théron : *On s'aperçoit que les étudiants, par exemple, n'ont pas les clefs de la recherche internet. Ils font face à un outil extraordinaire mais ils ne savent pas plus trier les informations sur le web que nous ne savions trier les informations dans les livres. Est-ce qu'il n'y a pas, pour la profession des bibliothécaires, des perspectives nouvelles en complément ? N'ont-ils pas un rôle à jouer dans cette médiation ?*

REPONSE : Je parlais tout à l'heure de médiation, de formation de l'utilisateur. Il est vrai que les étudiants ont face à eux des outils extraordinaires et c'est très certainement dans le milieu universitaire que les besoins en médiation se font le plus sentir, par rapport à des bases de données, relativement chères et faiblement utilisées.

Discussion 3 – Le nécessaire partage d'expériences et les approches croisées entre institutions patrimoniales

Discussion modérée par **Hélène Hatzfeld**.

Les bibliothécaires : une avant-garde à bout de souffle ?

Sylvie Grange a longtemps tenu les bibliothèques comme les fers de lance dans la prise en compte des publics. Les bibliothécaires ont constitué un exemple pour les personnels de musées: déconcentration précoce, mode très efficace d'attribution de subventions d'investissement, reconnaissance par les autorités, multiplication des lieux sur le territoire, institution ouverte sur la société, prestataire de service. Les musées ont, par la suite, avancé en termes de définition de projet (méthodologie du PSC¹⁸), de prise en compte des publics (reconnus dans la loi « musées de France »¹⁹), avec la mise en place effective d'actions et de services de médiation. La médiation et les médiateurs sont vraiment devenus un sujet dans la mesure où ils sont intégrés aux projets scientifiques et culturels que l'on doit définir pour chaque institution. Mais il faut avouer qu'il y a des limites, que la médiation a du mal notamment à faire parler ceux qui ne veulent pas s'exprimer. Il faut de nouveau prendre de la distance pour remettre en question l'institution.

Regard sur les archives

Sylvie Grange estime que les archivistes sont pris entre le « régalien », pour lequel ils sont extrêmement doués (ils ont des normes pour trier, prendre, pas prendre) et « la vraie vie » pour laquelle, s'ils veulent vraiment faire partie des acteurs du patrimoine, ils ne peuvent pas transposer, de manière simple et automatique, tous les principes de sélection, de collecte, qu'ils ont pour les archives administratives, celles qui fabriquent l'Histoire objective.

Laurence Perry remarque qu'aux archives, les professionnels observent souvent ce que font les bibliothécaires car, en général, les évolutions qu'ils portent dans leur domaine ont un impact quelques années plus tard dans les archives. Les archives sont donc également entrées dans « l'état gazeux », même si cela est plus récent. Les institutions qui ont le plus numérisé et mis en ligne sont d'ailleurs les archives. Le fait qu'elles ne communiquent que des documents originaux joue beaucoup dans ce sens puisqu'il a fallu répondre aux impératifs de conservation. Cela peut expliquer que la fréquentation des salles de lecture ait chuté (même si ce n'est pas le cas à Strasbourg) alors que la fréquentation virtuelle augmente. Les Archives de la ville de Strasbourg ne disposent pas encore de fonds en ligne (il est attendu pour l'année prochaine) mais le site internet, purement informatif, touche dix fois plus de public que ce que brassent toutes les activités réunies des Archives. « L'état gazeux » présente un autre intérêt. En effet, les services d'archives sont de plus en plus considérés comme des centres de documentation. La demande porte sur des documents très précis, ponctuels, mais il existe peu de recherches les remettant en synthèse, en

18 – Le PSC: projet scientifique et culturel. Ce document doit être élaboré par tous les musées de France. Il vise définir la politique globale d'un musée en matière de conservation des collections et de diffusion auprès des publics.

19 – Loi relative au musées de France, 4 janvier 2002.

perspective. D'autre part, les Archives rencontrent les mêmes problèmes que la BNU: il existe une recherche sur les fonds en langue allemande qui sont très difficiles à faire étudier ici, en Alsace.

Les demandes du grand public en matière de numérisation semblent tout de même satisfaites. Les fonds qui peuvent donner lieu à des projets de recherche, et qui seront mis en ligne, sont ciblés en priorité (exemples: les archives de la Chambre des contrats avec l'enregistrement des actes devant notaire depuis le XVI^e siècle ou encore une entreprise de numérisation à l'initiative d'un institut d'Histoire allemand qui a entamé une recherche sur toutes les ordonnances de police émises par villes de l'Empire, sachant que Strasbourg était un des plus grands producteurs d'ordonnances de police de l'Empire).

Denis Louche évoque la mise en ligne des archives d'état civil et tout ce qui relie les généalogistes entre eux, avec une évolution marquante de leur profession, à peu près sur trente-quarante ans.

On a assisté à une ruée massive dans les mairies ou les salles de consultation des archives, avec l'autorisation de micro-filmage, donnée par le directeur général des archives de France. Parallèlement, les sociétés de généalogistes, les associations, etc. ont commencer à plonger, surtout quand les archives des états civils ont été numérisées, c'est-à-dire directement accessibles à tous.

Et alors que les demandes s'étendent au monde, on a pu observer quelque chose qui n'était pas prévu: l'intérêt pour l'Histoire locale. Il s'agit en effet de contextualiser car une fois que l'on a trouvé des noms, il faut savoir où, comment, quoi, etc.

Cette pratique qui est très populaire mais qui fonctionne désormais sans lien social peut constituer une nouvelle piste pour les patrimoniaux: accompagner l'individu dans ses recherches est un nouvel enjeu.

Laurence Perry confirme qu'il y a une baisse de fréquentation des gens qui produisent de la recherche, comme les sociétés d'Histoire. La tendance est désormais à la demande des internautes qui prennent les archives pour un centre de documentation historique. Les archivistes reçoivent des e-mails leur demandant pratiquement une réponse précise dans l'heure; ou, dans les locaux mêmes, ils accueillent des « consommateurs » qui viennent avec des demandes ponctuelles, qui veulent un document très précis (leur permis de construire, des photos quand il s'agit des journalistes), et une fois qu'ils ont leur photocopie, leur reproduction, leur scan, ils sont contents et ils repartent. C'est un public qui demande une prestation, qui la paye et s'en va. Il ne produit rien à partir des documents Or, il s'agit tout de même du cœur de métier des archivistes et il faut bien se rendre compte du temps que ce type de recherches peut prendre.

Hélène Hatzfeld rappelle que l'interculturalité passe aussi par les institutions et par leurs partenaires, que l'interculturalité n'est pas seulement celle des populations, ce n'est pas seulement celle des autres, c'est aussi celle des institutions, des chercheurs. Elle aimerait en savoir plus sur la question de la spécificité éventuelle des institutions, pour aujourd'hui et pour l'avenir Par exemple, quelles sont les spécificités des expositions organisées deux fois par an aux Archives municipales de Strasbourg?

Laurence Perry précise que la mise en avant des Archives (pas nécessairement sous forme d'expositions) a été à l'initiative du politique. Elle reconnaît que ce n'est pas avec une salle de lecture que l'on peut avoir un public important, donc le développement d'une politique d'exposition couplée un service éducatif s'est révélé nécessaire.

Les expositions permettent de montrer des documents d'archives originaux à un grand public qui y est sensible même s'il ne fréquente pas la salle de lecture. Ces expositions rencontrent petit à petit un certain succès et fidélisent un public particulier. Pour monter les expositions, la politique municipale est prise en compte à travers des événements qui peuvent faire écho (par exemple, la petite enfance). D'un autre côté, les travaux de traitement de fonds constituent également une source pour la mise en exposition, le but étant de valoriser ce travail auprès du public (par exemple les affiches de la Première Guerre mondiale). Le personnel des archives tentent néanmoins d'éviter « les marronniers » (les commémorations), pour lesquels le support virtuel est privilégié car organiser une exposition sur ces sujets n'est pas intéressant, même pour le personnel.

Dans un aspect plus collaboratif, les archives servent aussi de fonds pour produire des expositions organisées par des écoles ou des directions de proximité, par exemple. Les archives développent alors une fonction de support, qui se croît énormément. Par exemple, à Nantes, un emploi-jeune a été pérennisé pour s'occuper uniquement de l'histoire des quartiers et de la relation avec ces derniers.

Une personne remarque qu'il est intéressant de voir que les initiatives des archives, tout en conservant leur cœur de métier (c'est-à-dire faire l'Histoire, la mémoire, reconnaître telle forme passée et la présence de certains individus), s'exportent hors de leurs locaux, entrent en collaboration avec d'autres acteurs de l'espace public.

Laurence Perry ajoute que les Archives ont aussi monté des partenariats avec les musées et les médiathèques, comme récemment avec l'exposition sur la guerre de 1870, qui se tenait sur trois lieux : médiathèque, archives, musée. Il s'était produit la même chose pour l'exposition sur la mort, avec une exposition aux Archives et une au Musée de l'archéologie, les deux étant complémentaires. La difficulté rencontrée était alors celle de la communication: il fallait que le public se rende bien compte qu'il y avait un parcours, et que les deux structures ne proposaient pas la même chose.

Discussion 4 – Les enjeux des institutions patrimoniales en Alsace

Discussion modérée par Hélène Hatzfeld.

Les étudiants

Catherine Donnadieu-Trocmé remarque qu'il faut aussi guider les étudiants, il faut, dans la moisson d'informations gratuites, les aider à faire le tri car, au fur et à mesure des années, il n'y a pas de progrès dans la maîtrise d'internet. Il faut continuer à avoir un rôle de guide et essayer simplement de les appeler au bon sens, ce qui demande beaucoup de temps.

Alexandre Kostka voudrait rappeler une particularité de l'Alsace : c'est ou plutôt c'était son bilinguisme. Il est convaincu que, dans la pratique de la lecture, la donne change considérablement. Par exemple, le projet de recherche de la MISHA, nécessite des étudiants qui peuvent aller dans les archives et consulter les documents en allemand. Les membres de l'équipe ont beaucoup de mal à en trouver, purement et simplement. Il est difficile de les motiver.

Laurence Perry espère que la dématérialisation des archives pourra permettre d'exploiter les fonds dans une politique frontalière. Il existe un véritable problème de perte de connaissance de la langue allemande, qui est pourtant la langue du voisin mais aussi la langue historique de nombre de documents. Les universités et les institutions patrimoniales font face à un problème pour la recherche en histoire locale. Elle déplore également un formatage des cerveaux, surtout avec Internet. Elle se demande si, dans quelques années, les étudiants seront encore capables de produire de longs travaux de dépouillement, d'analyse et de synthèse de documents bruts.

Alexandre Kostka confirme que les étudiants ne lisent plus de séries entières, ils comptent sur des mots-clés pour chercher, comme dans un disque dur, alors que les choses intéressantes sont généralement griffonnées en marge et au revers des documents.

Les oralités : l'alsacien

Ghislaine Glasson Deschaumes aimerait connaître la composition des Archives de Strasbourg et particulièrement le pourcentage des sources en langue allemande ainsi que celles en alsacien.

Laurence Perry explique que le pourcentage des archives allemandes diminue puisque les archives contemporaines – en français, donc – sont beaucoup plus volumineuses. Toute la période jusqu'au XVIIIe siècle est uniquement en allemand. Puis, jusqu'en 1870, on trouve un peu de français. De 1870 à 1918, les données sont uniquement en allemand. Entre les deux guerres, les documents pour l'extérieur sont en français mais, en interne à l'administration, ils sont souvent en allemand, parce que les fonctionnaires ne comprennent pas le français. La période nazie, est évidemment aussi en allemand.

L'alsacien n'étant pas une langue écrite, il n'y a pas d'archives dans ce dialecte. La collecte d'archives orales est, en effet, quelque chose qui demande un travail considérable, puisqu'il faut faire des enquêtes sur le terrain et les analyser. Il faudrait créer une section archives orales mais ce n'est pas dans les contextes budgétaires actuels que l'on peut développer cela. De plus, le travail sur la langue alsacienne relève plutôt du Musée alsacien.

Un projet patrimonial européen d'envergure

Daniel Thérond aimerait partager avec l'ensemble des participants un idée qui lui tient à cœur: celle d'un musée sur l'histoire de la construction européenne, à Strasbourg. Il a proposé cela au Conseil de l'Europe qui n'a pas suivi et se demande ce qu'il en est du projet de musée dont il était question un moment donné à la municipalité de Strasbourg. Il ne s'agirait pas d'un musée de l'Europe, comme il y en a un à Bruxelles, qui fait l'histoire des civilisations, etc. Ce serait plutôt en lien avec l'histoire de l'Europe des Lumières, des Droits de l'Homme, de ce qui a mené à la création de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Une Europe du Citoyen à mettre face à l'Europe de l'économie, l'Europe de la mondialisation. Il conviendrait d'y représenter ce moment charnière où, dans une région de tensions fortes, où les frontières jouaient un rôle créatif fort, des gens – les pères fondateurs – se sont dit qu'il y avait autre chose à faire que de maintenir la tension, qu'il fallait basculer dans une autre dynamique.

Sans prétendre à un musée monumental affreusement coûteux, il y a quelque chose à imaginer dans l'exploitation du potentiel patrimonial européen qui serait en mesure de contrebalancer un discours de plus en plus négatif sur l'Europe, sur la politique de la Commission européenne. Il y a un aspect positif aussi sur le plan humain des valeurs et finalement, Strasbourg pourrait être le dépositaire du discours sur les valeurs humanistes de la construction européenne. Il y a là un travail passionnant de transmission pour les futures générations qui doivent savoir qu'il y a également de cela dans l'idée européenne, qu'elle n'est pas seulement économique.

Hélène Hatzfeld complète ce propos par la question du rôle des institutions chargées de faire lien (entre le passé, le présent, au-delà des frontières, entre les langues, etc.). Cette idée de musée permet de poser la question de la citoyenneté pour laquelle il faut revenir à l'étymologie-même du mot citoyenneté : ce qui fait la cité. Dans cette proposition de musée, il y a sans doute une haute idée de ce que peuvent être les lieux de patrimoine dans le lien qu'ils sont capables de créer; des espaces publics, comme on le disait tout à l'heure, qui seraient à la fois des lieux de rencontres, des lieux de vie, mais aussi justement de reconnaissance de droits et d'exercice de ces droits; des lieux d'information, de partage ou de création de sens.

Sylvie Grange se questionne sur la forme que pourrait prendre un tel projet qui a énormément de sens puisqu'il est effectivement nécessaire que ces valeurs continuent d'exister. Mais comment lui donner une tournure contemporaine? Comment permettre aux publics de se l'approprier? Comment permettre aux institutions de régénérer perpétuellement cette problématique? Un tel enjeu ne serait-il pas celui de toutes les institutions à Strasbourg? Il faudrait peut-être réfléchir à un projet partagé entre les différentes institutions plutôt qu'à un musée seul.

Daniel Thérond confirme qu'il s'agirait plutôt d'une fédération de projets qui comporterait un volet scientifique, académique, autour des bibliothèques et des musées. Le problème étant le discours. S'il semble nécessaire de remonter aux origines de la construction européenne, quand le Conseil de l'Europe fut créé dans une vision politique et fédérative très précise, il faut en même temps rendre compte que le projet a très vite échoué parce que certains États ne voulaient pas jouer le jeu.

C'est ainsi que l'autre construction, celle de l'Europe économique, a vu le jour. Le projet politique avait échoué. Ce n'est cependant pas pour autant que le discours autour des Droits de l'Homme et de la paix est devenu absurde ou caduque.

Le problème est donc politique. Il est en effet difficile pour la ville de Strasbourg de tenir ce discours parce qu'il est en décalage avec le vécu et avec la dynamique dans laquelle l'Europe est engagée. Les acteurs sont toutefois libres de rappeler à tous la base de la construction européenne.

Une personne ajoute que les fondements de la construction européenne, dans le droit particulièrement, prônaient l'organisation fédérale à la sortie d'une guerre qu'il fallait dépasser en s'engageant dans un certain idéal. Cette fédération projets serait donc fidèle à l'idéal européen et donnerait à voir ce qu'aurait pu être la construction européenne démocratique.

Ghislaine Glasson Deschaumes fait le lien avec l'articulation entre le projet patrimonial et le projet politique. Si ce projet patrimonial sur l'histoire de la construction européenne a pu naître dans nos esprits, c'est parce que le projet politique (celui des fondements: Droits de l'Homme, État de droit) est effectivement en crise. La question se pose de savoir si la Commission européenne, dans sa politique de patrimonialisation, ne joue pas un rôle important dans cette manière de sinistrer cette dimension politique.

La politique patrimoniale rattachée à la dimension citoyenne, et produite par la DG EAC²⁰, porte essentiellement sur la mémoire des totalitarismes et sur la célébration des victimes. Le projet du Conseil de l'Europe s'ancre d'ailleurs en partie dans ce discours avec des figures comme Spinelli²¹ et, d'autre part, dans une pensée de la résistance, du cosmopolitisme, dans un tout autre champ de références. L'option adoptée pour construire la citoyenneté européenne fut donc de la fonder sur cette problématique victimaire. La construction européenne se base alors sur le constat du vécu des totalitarismes suivi par la promesse du « plus jamais ça ». Tout un pan de mémoire est alors oublié dans les politiques structurelles du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne.

C'est pour cela que la gifle provoquée par la réalité du double discours est inévitable si l'on mobilise un tel patrimoine. Et c'est aussi pour cela qu'il a été plus facile pendant longtemps de mettre les valeurs fondatrices au musée pour laisser le libre champ à la contestation même de ces valeurs par les politiques d'État, au niveau des institutions intergouvernementales.

Daniel Payot pense, dans ce cas, que les villes, et en particulier une ville comme Strasbourg, ont un rôle particulier à jouer. Les paroles de Daniel Thérond sont en phase avec le discours actuel du maire de Strasbourg (Roland Ries): cette idée que Strasbourg est la capitale de l'Europe des citoyens. Monsieur Ries fait souvent la distinction entre l'Europe « à » Strasbourg (c'est-à-dire la présence des instances européennes) et l'Europe « de » Strasbourg, qui est justement cette Europe des peuples, des citoyens, de la paix, etc. Ce qui pose problème dans l'idée d'un musée



*L'Europe des citoyens et l'Europe économique...
Quel fondement pour l'unité européenne ?*

20 – Direction générale de l'éducation et de la culture.

21 – Spinelli (1907-1986): chantre italien du fédéralisme politique européen. Un des pères fondateurs de l'Europe.

de l'histoire de la construction européenne, c'est plus le côté musée que le côté histoire. En effet, qu'appelle-t-on patrimonialisation dans ce cas-là ? C'est pour cette raison que le projet auquel Daniel Thérond fait allusion ne se définit pas spécifiquement comme un projet de musée, qu'il cherche ses marques. Ce que l'on entend en ce moment se rapproche plus de « lieu d'Europe ».

Un lieu physique a été choisi ici, à Strasbourg, et il y a un projet architectural. Le contenu est encore un enjeu en devenir comme l'est le choix des partenaires et les cibles d'un tel projet. L'idée est bien sûr d'éviter le piège à touristes qui servirait de faire valoir à la ville puisqu'il s'agit de créer un lieu où le débat pourra véritablement se tenir. Dans cette perspective, il faut s'éloigner de la structure muséale classique pour aller vers quelque chose de plus ouvert, fédérant plusieurs institutions. Il faut donc que les différentes institutions culturelles de la ville y participent activement. Ce serait, justement, être fidèle à cet idéal européen que d'être très ferme sur les valeurs et, en même temps, développer un cadre de réseaux plutôt qu'un cadre institutionnel.

Le cadre de vie

Daniel Thérond voudrait amener le thème du cadre de vie dans le débat. Le lien avec l'environnement bâti est souvent oublié dans la tendance à se focaliser soit sur l'immatériel, soit sur les archives et les musées. Il faut considérer le tout, notamment la qualité du cadre de vie qui est un peu l'écrin de tout cela et à laquelle on peut trouver un grand avantage. Il y a quelque temps, un colloque sur le secteur sauvegardé de Strasbourg s'est tenu et cela a permis de rappeler qu'il fallait développer une réelle interrogation sur le cadre de vie, alors qu'aujourd'hui, le paysage est plutôt vu sous l'angle naturel du « non-urbain », quand bien même le paysage urbain fait aussi partie du patrimoine. Il est significatif que, bien souvent, les compétences tenant au cadre de vie, à l'environnement paysager ou *ambiental* (comme disent les Italiens), sont réparties dans des ministères très différents: les ministères de la Ville, de l'Environnement, de la Culture. Tout ceci est très cloisonné, voire en conflit ouvert, ce qui ne facilite pas les choses. Un discours patrimonial, au sens de la Convention de Faro, ne doit pas oublier ces diverses composantes.

La médiathèque de Strasbourg est d'ailleurs un bon exemple: c'est un bâtiment recomposé, un patrimoine industriel revisité, dans l'ensemble d'un quartier en évolution. Il y a là la rencontre de deux choses : à la fois un environnement bâti, un projet urbain, le projet d'un quartier, et en même temps un projet culturel. C'est vraiment parfait. Mais ces deux pans sont souvent oubliés dans les discours. Le travail sur la Convention de Faro vise à rappeler que c'est l'ensemble qui fait sens.

Hélène Hatzfeld fait le lien entre ces questions de projet patrimonial, tenant compte des aspects environnementaux et architecturaux; et le projet politique, structuré par des valeurs, du lien social à développer. Ces deux pans sont effectivement présents dans le paysage.

Discussion 5 – Les outils à développer

Discussion modérée par Hélène Hatzfeld

La transfrontalité : l'Alsace entre la France et l'Allemagne

Alexandre Kostka rappelle que les archives reçoivent ou traitent à distance avec des utilisateurs allemands de façon significative et se demande ce qu'il en est pour la médiathèque. Il se demande quelle est la tendance parmi les personnes frontalières qui utilisent la médiathèque: visite unique, occasionnelle, fréquente? Il s'intéresse au degré d'intégration de ces publics au sein de l'institution.

Philippe Specht ne dispose pas de chiffres. En revanche; sur ces domaines-là, il existe des collaborations entre bibliothèques, comme Biblio3, le groupe de travail transfrontalier des bibliothèques de lecture publique du Rhin Supérieur (créé en 1991).

Une personne explique que depuis un certain nombre d'années, il y a eu des échanges dans d'autres domaines, notamment avec des enfants des écoles allemandes qui étaient venus proposer des expositions bilingues. Néanmoins, il y a encore beaucoup à faire et il semble que l'impression qu'au-delà du Rhin, c'est l'étranger, est toujours vivace. Il n'y a pas souvent de cartes qui prennent en compte, par exemple, les deux côtés du Rhin.

Catherine Donnadieu-Trocmé ajoute que la BNU est peu fréquentée par des chercheurs et étudiants allemands parce que les bibliothèques de recherche françaises ne sont pas à la hauteur de ce qu'il y a de l'autre côté du Rhin. Cette « concurrence » n'est pas déloyale, elle existe. En revanche, des équipes de recherche plurinationales travaillent sur le fonds des Allemands et des échanges de professionnels venant des bibliothèques allemandes sont mis en place. Dans quelques jours, un collègue de la BNU part à Stuttgart pour remplacer un congé maternité et un collègue allemand s'occupe actuellement du fonds régional. Le maillage se densifie du point de vue des professionnels, beaucoup plus que du côté des services rendus aux universitaires, parce que les collections de ce côté-ci du Rhin sont assez méprisées, à juste titre. Si l'on met de côté leurs collections sur le XIXe, qui sont une mine d'or, les bibliothèques françaises pèchent sur toute la documentation du XXe.

Une personne souligne que l'intérêt ici est d'initier une vraie recherche sur la question des collections pour essayer de voir en quoi il y a des caractères mélangés, interculturels dans les fonds eux-mêmes, qu'ils soient anciens ou récents.

Catherine Donnadieu-Trocmé explique que le fonds ancien (avant 1919) de la BNU est l'image de la science allemande à la fin du XIXe siècle. C'est une richesse extraordinaire, assez mal connue qui rend compte de l'image de l'université allemande à la fin du XIXe siècle. La BNU a l'exclusivité de ces données depuis les destructions de la Seconde Guerre mondiale en Allemagne. En abandonnant le politiquement correct, Madame Donnadieu-Trocmé explique que les deux seules périodes de son existence où la BNU a eu assez d'argent furent avant 1919 et durant l'époque nazie puisqu'elle était devenue, dans les deux cas, un outil politique. Il est important de réfléchir à une histoire de la BNU en tant qu'institution, de voir à quoi elle a consacré son argent. Il y a des trouvailles vraiment étonnantes, dans les comptes-rendus des conseils d'administration de cette bibliothèque allemande, devenue française, puis européenne.

Les années où l'argent manquait ne voyaient pas nécessairement la suppression de collections (à l'inverse de ce qui s'est fait dans les années 1960, par exemple). Les administrateurs supprimaient plutôt le chauffage. La bibliothèque était donc ouverte le matin, l'après-midi et le soir et fermée à midi et à l'heure du dîner. Et quand il n'y avait plus d'argent pour éclairer et chauffer, on fermait aussi le soir. Dans les archives des années 1920, on peut lire une délibération du conseil d'administration où siégeait le président Poincaré qui disait : « si on n'a pas d'argent, il est absolument nécessaire d'intéresser les notaires, pour qu'ils nous fassent venir des héritages ». Une forme de mécénat en somme. La BNU a longtemps été une vitrine politique pour l'État-nation qui la régissait.

L'Europe : l'Alsace au cœur du continent

Catherine Donnadieu-Trocmé annonce que la BNU est en partenariat avec la Bibliothèque de Berlin pour un projet soutenu par les institutions européennes, qui s'appelle Europeana 14-18, car elle dispose de fonds extraordinaires sur la guerre de 14-18 (des documents écrits, mais aussi toutes sortes de micro-objets, de décorations, d'arbres de Noël qui sont de la propagande allemande, des cartes de rationnement). Tout ceci va être numérisé pour ce projet.

Ghislaine Glasson Deschaumes se demande alors si, aujourd'hui, une bibliothèque peut être pensée comme européenne et si elle peut dépasser, d'une certaine manière, les relations avec un État-nation.

Catherine Donnadieu-Trocmé considère que c'est tout à fait possible et que c'est actuellement concrétisé par la réflexion autour de la création d'un nouvel établissement prévu par un contrat quadriennal, qui tend en fait à devenir quinquennal. Le Conseil de l'Europe, par exemple, a confié 270 000 volumes papier à la BNU car il veut aller au-delà d'une simple bibliothèque dématérialisée, uniquement disponible pour ses fonctionnaires.

Dans la même perspective, la BNU vient de faire l'acquisition d'un fonds de plusieurs milliers d'affiches européennes tout à fait remarquables, pour un montant proche de 200 000 euros. Le Conseil de l'Europe, dont le Secrétaire Général siège au conseil d'administration, a décidé de déposer aussi ses affiches pour alimenter ce fonds. À la base, la BNU a été contactée par un collectionneur privé allemand qui avait rassemblé des affiches d'institutions européennes et des affiches nationales (par exemple, des affiches au moment des votes pour les institutions européennes dans les différents pays). La BNU dispose d'un million d'euros par an, pour ses acquisitions documentaires. C'est donc une somme considérable, ce qui a poussé l'administration à échelonner le paiement sur deux années et à demander des subventions aux diverses collectivités territoriales. Ces affiches viennent d'arriver à la bibliothèque, elles seront traitées pour être conservées dans de bonnes conditions. Elles sont dans un excellent état, ce qui n'est pas toujours évident quand les éléments viennent de collectionneurs privés. Les services de la BNU vont les numériser pour qu'elles soient dans la bibliothèque numérique mais comme ce sont des affiches dont certaines sont assez récentes, elles ne seront peut-être pas mises en ligne pour des questions de droit. Certaines ne pourront peut-être être consultées que sur place. Mais lorsque l'occasion s'est présentée, l'équipe de direction a tout de suite été très enthousiaste car cela avait du sens que ces affiches soient à Strasbourg.

En effet, la documentation européenne est vraiment un des pôles d'excellence de la BNU qui a reçu, en 2002, le fonds du Centre d'études germaniques (CNRS – Université Robert Schuman –

La revue d'Allemagne). Les déménageurs ont amené le fonds parce que le bâtiment fermait. C'est un fonds extraordinaire: les collections remontent à 1922. L'idée était de former les officiers français chargés de l'occupation en Allemagne à «apporter la démocratie» outre-Rhin. De Gaulle, en particulier, a fait un mémoire au Centre d'études germaniques, qui se trouvait à Mayence avant d'arriver à Strasbourg. Le fonds a été alimenté continuellement, il y a donc un fonds français et un fonds allemand absolument passionnant, avec des documents nazis qui datent d'avant leur arrivée au pouvoir. Des choses rarissimes qu'il faut étudier. Il y a aussi des documents extrêmement rares sur l'Allemagne de l'Est.

Une complémentarité entre stratégie de communication et continuité dans les fonds ?

Sylvie Grange se demande comment l'acquisition des affiches européennes va se pérenniser dans le temps long de l'histoire de la bibliothèque et des rapports avec son public. Ce qui l'intéresse, c'est la perspective au-delà de la stricte communication autour du fonds.

Catherine Donnadieu-Trocmé explique que la BNU disposait déjà d'un fonds iconographique, avec une personne chargée d'acheter des iconographies. De plus, un des centres d'intérêts de la BNU se trouve être la documentation régionale. La BNU disposait donc déjà de matériaux iconographiques sur l'Europe. Mais il est vrai que lorsque la BNU reçoit des collections, comme les collections de la bibliothèque du Conseil de l'Europe pour ses affiches, elle modifie sa politique d'acquisition, pour que le fonds vive, qu'il ne se fige pas. Quand le Conseil de l'Europe donne des collections de périodiques que la BNU n'avait pas, elle se sent le devoir moral de prendre l'abonnement, pour créer une nouvelle continuité. La politique documentaire de la BNU est donc mouvante, elle s'adapte et doit donc faire des choix: débiter une collection signifie qu'il faut en arrêter une autre.

Sylvie Grange avance que, dans cette perspective, la BNU n'est plus seulement dans l'acquisition, elle s'oriente vers le politique. La vocation de l'institution comme celle de son public s'en trouve altérée.

Catherine Donnadieu-Trocmé précise que la vocation de l'institution ne change pas puisque ces acquisitions sont en parfaite cohérence avec les intérêts historiques de la BNU.

Philippe Specht veut s'attarder sur la question des animations dans les institutions patrimoniales. À l'origine, elles doivent être en lien avec les collections. Il s'agit de mettre en valeur des collections. Mais si l'on se projette au-delà de cette mise en valeur simple, il s'agit aussi d'acquérir une visibilité, et c'est un grand problème à l'heure actuelle. Il est significatif que le prochain congrès de bibliothécaires²² ait pour thème la communication. Il est possible d'avoir une visibilité sur les contenus et l'offre exacte des médiathèques, qui est beaucoup plus riche que celle que l'on peut imaginer quand on n'est pas fréquentant: ceci a été complètement corroboré par les enquêtes réalisées jusqu'ici. L'action culturelle n'a, bien entendu, pas uniquement des visées de communication, mais il faut tenir compte de ce problème de visibilité. Il se trouve que l'action culturelle peut être une occasion de se rendre visible mais c'est insuffisant au vu de l'offre en

22 – L'Association des Bibliothécaires de France (ABF) organise son 57e congrès du 23 au 25 juin 2011. Le thème retenu cette année: « Les bibliothécaires au défi de la communication ».

action culturelle dans tous les domaines. Il faut déjà combattre les clichés que les publics non fréquentant ont au sujet des institutions patrimoniales.

Carine Schutz précise que lorsqu'on lance un thème, une problématique, une exposition ou quelconque animation, on ne sait pas toujours ce que cela va générer chez les publics. C'est, à chaque fois, un véritable pari sur le futur où l'on espère avoir semé des choses qui prendront et dureront.

Se pose alors la question de l'évaluation des actions des institutions patrimoniales. Comment doit-elle se structurer? Madame Schutz se demande si seuls les aspects quantitatifs (nombre de visiteurs ou d'inscrits) doivent être pris en compte.

L'appropriation par la co-construction

Monique Fuchs s'intéresse aussi à l'appropriation de tout ce qu'on peut faire autour du patrimoine et autour de l'interculturalité. Dans cette perspective, il faut s'attarder sur la co-construction des structures car, s'il n'y a pas d'appropriation sur le terrain ou par les publics concernés, le travail des patrimoniaux reste malheureusement assez difficilement défendable, surtout du point de vue du service public car ces institutions sont souvent des institutions publiques. Il faut donc absolument associer en amont les publics et surtout les non-publics car des enquêtes ont révélé que les médiateurs tenaient des propos qui étaient souvent incompréhensibles pour la plupart des personnes.

L'appropriation, qui peut se passer de communication selon madame Fuchs, est une question capitale dans le questionnement autour de ce qui fait le patrimoine aujourd'hui.

Il faut cependant éviter, comme disait Monsieur Specht, d'en arriver à que ce soit les publics qui décident des collectes. Les musées ont aussi craint que la numérisation et la mise en ligne des œuvres entraînent la désertion des musées. Mais, au contraire, le musée est resté ce média très intéressant qui peut mobiliser tous les autres à la fois: l'écrit, l'auditif, le visuel, l'image qui bouge, l'image fixe, etc. De plus, les gens viennent au musée justement parce qu'il y a ce besoin de lien, parce qu'ils savent qu'ils peuvent y faire des rencontres. Jacques Hainard a posé la question de savoir s'il fallait « ré-empoussiérer le musée ». Il faut que le musée redevienne un objet en trois dimensions, parce que c'est un peu ça qui fait son fonds de commerce.

Carine Schutz suggère de faire intervenir le public sur le choix des thèmes. Dans les petites structures, les petits musées, il y a souvent une association qui travaille derrière, il y a souvent une société d'histoire qui portent déjà les thématiques d'une certaine façon. Le travail du patrimonial revient alors à cristalliser ces thématiques. Il s'agit probablement moins d'une logique de visibilité que d'une logique de création de lien social au niveau du territoire concerné. C'est là-dessus que les métiers de patrimoniaux doivent se concentrer: il s'agit de toucher tous ces publics et toute cette jeunesse. Il ne faut donc effectivement pas se fermer au virtuel, parce que c'est une des méthodes qui marchent si elle est encadrée. Il faut donc que les gens soient formés, qu'ils arrivent à trouver la bonne façon de naviguer. L'appropriation est donc un travail de très longue haleine. Ça ne se fait pas du jour au lendemain, et c'est petit à petit le lien et les vocations apparaissent. Car il y a aussi un problème d'âge dans les associations et les sociétés savantes, problème lié à la baisse des fréquentations et de l'intérêt pour les documents anciens.

La transversalité : décloisonner les pratiques et les définitions

Monique Fuchs pense qu'il est important de confronter les expériences et d'apprendre des archives, des bibliothèques, des médiathèques. Les médiathèques font d'ailleurs de plus en plus d'expositions de qualité, ce qui leur permet d'attirer un public nouveau. Cela permet de poser deux questions: celle de la concurrence possible entre les établissements et surtout celle de la spécificités de chaque institution car il s'agit de se positionner durablement et consciencieusement sur un territoire.

Ghislaine Glasson Deschaumes revient alors sur la question de la collecte des oralités qui fait certainement partie de ces transversalités qui intéressent le groupe de travail, entre les musées, les archives et les bibliothèques. Il faut se demander pourquoi certains documents ne relèveraient que d'une institution.

Laurence Perry accorde que cela dépend de la nature du document. S'il s'agit, à l'occasion de la collecte d'un fonds d'archives, de recueillir en même temps le témoignage des personnes, alors il est évident que cela peut entrer dans le fonds d'archives. Néanmoins, ce travail est très souvent effectué par les associations. Madame Perry a assisté à un colloque de l'Association des archivistes français à ce sujet. Les participants remarquaient qu'il y avait beaucoup d'enquêtes très intéressantes qui étaient menées par des associations mais ces dernières ne les déposent pas, ni en archives, ni dans une institution. De fait, tout le travail de mémoire se perd. Paradoxalement, c'est un travail de mémoire qui n'a pas de mémoire.

Alexandre Kostka rappelle qu'il existe un département de dialectologie, à l'Université de Strasbourg, où Arlette Bothorel et Dominique Huck travaillent précisément à des collectes de ce type.

Une personne remarque que, concernant l'oralité, la gouvernance du projet ne se fait pas en fonction de la nature du travail (enregistrer des témoignages), mais en fonction de l'objet de la recherche. S'il s'agit d'enquêtes d'histoire administrative, les résultats ont leur place aux archives. S'il s'agit de récits de vie, les résultats seront collectés par d'autres acteurs, dont les musées.

Joël Delaine raconte qu'avant d'arriver en Alsace, il travaillait à Grenoble, au Musée Dauphinois. Il y avait vraiment une pratique très forte et très intéressante de collecte de témoignages de gens arrivés à Grenoble, de toutes origines. L'intérêt tenait surtout à la démarche. C'était la nature du questionnement et de l'enquête qui étaient déterminantes. D'où la forte présence d'associations sur ce secteur-là. A Mulhouse, aujourd'hui, il y a une certaine ébullition autour de l'enregistrement de témoignages d'anciens ouvriers, mais tous ces projets sont portés par des associations et donc les craintes existent quant au devenir de ce matériau, du fait du manque d'organisation.



Cité ouvrière de Mulhouse vers 1890 (photo anonyme).
http://www.crdp-strasbourg.fr/archi_pat/articles/DT3_archi_indus01.php

Carine Schutz confirme que le problème majeur est celui de l'encadrement de cette collecte de mémoires. Pour le moment, la constitution de recueils de mémoires ne se fait pas dans une structure bien définie. Il n'y a d'ailleurs pas vraiment d'analyse et de rendu qui soit prévu.

Daniel Thérond rappelle alors que la Convention de Faro prône également une vision transversale du patrimoine. C'est en effet le premier texte international qui donne une vision transversale du patrimoine, alors que, traditionnellement, on le découpait en segments. Vous aviez l'archéologie, les grands sites, etc., pour arriver au patrimoine immatériel de l'UNESCO (qui est une curiosité que certains pays n'accepteront jamais, refusant même le concept de patrimoine immatériel). La Convention de Faro s'appuie à la fois sur la démarche du développement humain mais aussi sur l'exploitation d'un potentiel. C'est la vision transversale. C'est-à-dire que le patrimoine est à la fois matériel et immatériel. Il n'y a d'ailleurs pas de stratégie de développement possible ou de politique éducative locale, si l'on cloisonne les pratiques et les définitions sans se préoccuper de l'ensemble.

Atelier 2 – Le Musée historique de Strasbourg



*Le Musée historique de Strasbourg.
Fondé en 1920, il a réouvert ses portes en 2007 après 20 ans de fermeture pour travaux.
<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=10172> – © DR*

Présentation – La mise en collection de l'histoire de Strasbourg

De Napoléon à la Seconde Guerre mondiale : quelle collection pour le Musée historique de Strasbourg ?

Monique Fuchs, conservatrice du Musée historique de Strasbourg

Le choix de la période 1800-1949

Hier, ceux qui ont visité le musée ont vu la partie où l'on traitait de « Strasbourg – Ville libre » du Saint-Empire romain germanique, puis « Strasbourg – Ville libre royale et révolutionnaire » et la création de Kléber comme héros. Je vous ai alors dit que l'on s'arrêtait sur cette question: comment fabrique-t-on un héros?

La période qui n'a pas encore été représentée et qui constitue le sujet de ma présentation aujourd'hui est celle du XIXe et du XXe siècle et plus précisément les cent cinquante années comprises entre 1800 et 1949.

J'ai prévu de m'arrêter à 1949 car c'est une date symbolique. En effet, cette année a vu la fondation du Conseil de l'Europe, installé à Strasbourg. J'ai également préféré m'arrêter à cette date pour ne pas présenter de manière permanente l'histoire la plus récente, car notre perception de cette dernière est soumise à beaucoup de changements. Ainsi, un sujet qui semble important aujourd'hui a de fortes chances d'être relativisé dans un futur proche.

De plus, comme nous travaillons à une exposition qui doit durer au minimum vingt ans – selon l'échelle de temps des autres musées, il vaut certainement mieux ne pas trop s'engager sur le contemporain ou le passé récent. Mais cela ne veut pas dire que l'on ne collecte pas sur ces périodes ou que l'on n'en traitera pas puisque nous pensons réaliser des expositions temporaires pour traiter de questions plus actuelles, collectées à l'appui.

Au sein même de la période choisie (1800-1949), nous avons, de façon très classique, défini trois séquences:

- 1800-1870 : Strasbourg, « au cœur de l'Europe, une ville française »;
- 1870-1918 : Strasbourg, « capitale du *Reichsland Elsass-Lothringen* » (capitale de la Terre d'Empire Alsace-Lorraine);
- 1918/1919-1949 : Strasbourg, « ville symbole ».

Première séquence: 1800-1870 Strasbourg, « au cœur de l'Europe, une ville française »

Dans cette séquence, nous avons décliné huit chapitres:

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1. Strasbourg comme place forte et plaque tournante | 5. Strasbourg: terre d'accueil |
| 2. La pratique simultanée du français et de l'allemand | 6. L'Université |
| 3. La nostalgie après la Révolution | 7. Les embellies dans la ville |
| 4. Strasbourg: un carrefour | 8. La vie culturelle |

1 ▪ On considère la ville comme une place forte et une plaque tournante car, au moment de la Révolution puis à l'époque napoléonienne, Strasbourg est une interface au moins pour l'armée: les troupes qui vont en Allemagne s'y approvisionnent et y déposent également leur butin. Il y a un va et vient permanent entre Paris et les régiments postés en Allemagne qui passent automatiquement par Strasbourg.

La présence napoléonienne est représentée par le trône, les clefs et le plateau qui lui ont été offerts lors d'une de ses venues. L'importance de l'armée est, quant à elle, évoquée par de merveilleux éperons, des bottes, des aigles de Gibernes, des sabres ainsi que par les soldats de la Garde d'Honneur strasbourgeoise, qui feront peut-être l'objet d'un sous-chapitre.

Enfin, nous prévoyons également de traiter du blocus de 1814 avec, à l'appui, un hanap qui évoque la présence du préfet du Bas-Rhin, Adrien de Lezay-Marnésia, une aquarelle qui évoque une bataille qui s'est déroulée non loin de Strasbourg, des monnaies de siège mais aussi un tableau de Théophile Schuler réalisé lors du siège de 1870 mais qui rappelle le blocus de 1814, de façon un peu sinistre.

2 ▪ Avant 1870 et l'avènement de la IIIe République, on parle allemand et français dans la ville pourtant bien française de Strasbourg. Le préfet de Lezay-Marnésia crée, en 1810, une école d'instituteurs un peu particulière: l'École normale de Strasbourg. C'est la première en France à être marquée par une double culture dans le sens où, comme de Lezay-Marnésia a séjourné en



Portrait du préfet Adrien de Lezay-Marnésia, gravure de C. Guérin, vers 1820 (Musée Jean-Frédéric Oberlin, Waldersbach, Bas-Rhin)

Allemagne où il a été formé, il trouve intéressant que les deux langues y soient enseignées. Il crée cette école principalement pour favoriser l'enseignement du français mais il veut maintenir celui de l'allemand. À l'école, on continue donc d'apprendre l'allemand en première langue, à laquelle on va greffer progressivement le français, ceci jusqu'en 1850 environ (NB: les spécialistes de l'histoire de l'enseignement à Strasbourg ne sont pas d'accord sur les dates).

L'ouverture de cette école normale déclenche un débat: quelle langue utiliser pour enseigner? On retrouve la richesse bilingue des publications dans les choix de langue selon la matière. Certains insistent pour enseigner la théologie en allemand, d'autres veulent que la littérature soit transmise en français. Nous essayerons de rendre compte de ce débat dans l'exposition.

On remarque également qu'une différenciation sociale intervient probablement dans le rapport à la langue.

Le français semble être parlé et lu par les classes supérieures alors que l'allemand est courant parmi les classes laborieuses. Ainsi, Lobstein, chirurgien-obstétricien reconnu en son temps, publie tous ses livres scientifiques en français alors

que le manuel destiné aux sages-femmes (sur les principes de l'accouchement), est rédigé et publié en allemand.

La relation particulière des Strasbourgeois à ces deux langues est bien rendue par l'ouvrage « le Pfingstmontag » d'Arnold, que nous allons exposer. Dans les années 1830-1840, la connaissance de l'allemand et du français est utile au quotidien, ce qu'expérimente l'héroïne de ce livre qui, ayant été envoyée à Saint-Dié-des-Vosges (au sud de Strasbourg) pour y apprendre le français, ne connaît pas l'allemand et se retrouve bien ennuyée lorsqu'elle veut flirter avec un soldat allemand.

3 ▪ Strasbourg est également une ville qui va se tourner vers le passé après la Révolution. Nostalgiques, les habitants et les autorités veulent un retour à ce qui se faisait au Moyen-Âge. On expie les excès révolutionnaires en finançant le gâble de la cathédrale, dont l'exposition présentera deux statues, ainsi qu'une statue de Gutenberg réalisée en 1840 et dont l'inauguration a été immortalisée par une série de lithographies montrant le cortège industriel organisée pour l'occasion.

*Le grand gâble de la cathédrale de Strasbourg reconstitué au musée entre 1936 et 1939.
Auteur: Mathieu Bertola, Musées de la Ville de Strasbourg*



4 ▪ Strasbourg peut être considérée comme un carrefour car elle est au croisement de plusieurs types de voies de communication. Tout d'abord, le préfet de Lezay-Marnésia développe un réseau routier, utilisé par les troupes napoléoniennes et souvent financé par les banquiers. La ville peut également profiter de la création des canaux comme celui reliant le Rhône au Rhin et celui qui va de la Marne au Rhin. Nous présenterons aussi la construction du chemin de fer avec une gare qui n'existe plus aujourd'hui. Les voies optiques seront aussi traitées puisqu'un télégraphe optique a fonctionné sur le chœur de la cathédrale jusque vers 1850.

Nous présenterons également de nombreuses maquettes de voitures qui remontent au XIXe.

5 ▪ Strasbourg est aussi une terre hospitalière puisqu'elle accueille dès les années 1830 des Polonais qui fuient l'écartèlement de leur pays ainsi que des révolutionnaires allemands en 1848. Nous exposerons pour cela des statues, des estampes et des petits soldats (nous disposons de soixante mille figures de cartes susceptibles d'illustrer différents chapitres de l'histoire de la ville).

6 ▪ L'Académie de Strasbourg est créée en 1808. Elle suit le gymnase Jean-Sturm et devient vite réputée pour sa section médicale, à la fois pour la chirurgie et pour l'obstétrique. Elle dispose du même prestige que les facultés de Paris et de Montpellier. L'institut d'anatomie déposera deux objets ayant appartenu à des médecins engagés en politique, Lauth et Küss.



La Rue du Fossé des Tanneurs avant que le fossé soit rebouché.
www.archi-strasbourg.org

7 ▪ Différents maires entreprennent des embellies de la ville que nous évoquerons. Dès la première moitié du XXI^e siècle, les fossés et les canaux *intra muros* sont rebouchés pour des raisons hygiéniques. Ainsi la rue du Fossé des Tanneurs est créée à l'emplacement du fossé dont la suppression commence dans les années 1830 et s'échelonne jusqu'à la fin du XIX^e.

8 ▪ Enfin, l'on peut aborder Strasbourg sous l'angle d'une ville culturelle. La création du théâtre en 1822 (rénové en 1853) lui offre une indépendance artistique. Nous présenterons la maquette du théâtre. Et c'est tout naturellement que Strasbourg se dote de deux théâtres, un en français, l'autre en allemand dont certaines pièces étaient représentées ici, au premier étage de l'actuel Musée historique.

Zoom sur Adrien de Lezay-Marnésia

Ce baron d'Empire, diplomate, fut nommé préfet du Bas-Rhin en 1810. C'est lui qui crée l'École normale de Strasbourg et lui donne cet aspect biculturel. Il est présent lors du blocus de 1814 et meurt dans un accident sur les routes alsaciennes qu'il avait contribué à développer.

Deuxième séquence : 1870-1918

Strasbourg, « capitale du Reichsland Elsass-Lothringen »

Les obstacles méthodologiques

Sur la période que nous étudions, cet intermède allemand pose le problème des sources. Conséquence d'un temps que les individus ont voulu oublier et que les politiques français de la III^e République ont stigmatisé, nous ne disposons que de peu d'objets et d'œuvres à présenter au public. Dans ce cas, que montrer aux regards d'aujourd'hui, pour qui l'Alsace n'est plus un point de crispation entre la France et l'Allemagne? Sur cette période de vie en territoire allemand, nos sources et nos collectes sont principalement françaises, comme ces uniformes. Le seul qui soit allemand est en fait celui d'un bavarois maltraité par ses compatriotes qui a fini par s'engager dans la légion étrangère en France. Quelle est la valeur patrimoniale d'une telle pièce si elle représente un cas si isolé? De même, les nombreux objets de Fritz Kieffer²³ datant de cette période sont majoritairement



Assiette représentant un coq assis sur un canon tourné vers Strasbourg (la cathédrale est en arrière-plan) et disant: « J'y chanterai! ».
Collection de Fritz Kieffer, offerte au Musée historique de Strasbourg.

23 – Fritz Kieffer (1854-1933) est un auteur dramatique et un poète. C'est aussi un grand collectionneur d'uniformes et d'armes.

français : 160 uniformes d'Alsaciens au service de la France et non pas de l'Allemagne, des figurines de petits soldats français et une assiette ornée d'un coq avec un canon. Si Kieffer entretenait l'espoir que l'Alsace redevienne française, il vivait tout de même dans le quartier allemand de Strasbourg (allée La Robertsau). Malgré cela, il ne nous a rien laissé qui témoigne de la Strasbourg allemande.

Strasbourg pendant la guerre de 1870

Le bombardement dont la ville a été l'objet sera évoqué à travers des portraits de belligérants, une carte avec les forces en présence, des uniformes (surtout français, donc) de nombreux obus français et allemands et également une série de souvenirs liés à l'incendie de la bibliothèque de l'église du Temple-Neuf. Tous les manuscrits rendus illisibles sont pourtant conservés telles des reliques, tout comme des amas de fer fondu.

Nous disposerons également d'aquarelles qui présenteront le siège de 1870 qui a nourri l'imaginaire des artistes jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. L'évolution dans la représentation du siège est assez significative puisque, plus on avance dans le temps, plus les artistes tentent de nous montrer la souffrance humaine plutôt que les dégâts matériels, symbolisant ici le poids de la situation alsacienne dans l'imaginaire collectif.

Strasbourg, capitale d'un land allemand

-> L'organisation sous le Reich

Strasbourg est désormais une province de l'Empire allemand, que nous symboliserons par un portrait de Guillaume II, à défaut d'en avoir un de Guillaume Ier. Nous retracerons les visites du Kaiser et nous montrerons les nouvelles armoiries de la ville. Le rôle de maires allemands comme Otto Back et Rudolf Schwander sera évoqué, tout comme la constitution de l'assemblée consultative qui n'aura qu'un rôle consultatif, d'autant que le *Reichsland Elsass-Lothringen* n'est pas considéré comme les autres Länder, ce qui n'est pas sans poser de problèmes tout au long de la période 1870-1918.

► L'immigration allemande

Les autorités allemandes organisent des mouvements de migrations importants depuis l'Allemagne vers l'Alsace. À la fin du XIXe siècle, 40% de la population strasbourgeoise est originaire de l'autre côté du Rhin. Ainsi, les nouveaux venus occupent les places stratégiques de militaires gradés, de hauts fonctionnaires et de professeurs d'université.

Le domaine économique est également noyauté par les Vieux Allemands avec de nombreux industriels qui viennent s'installer à Strasbourg et qui vont contribuer à son développement économique, non sans conséquence pour les petits entrepreneurs alsaciens : les tanneries chimiques remplacent les tanneries traditionnelles et la maroquinerie allemande n'est pas bien vue par les artisans strasbourgeois.

► Les nouveaux aménagements

Les Allemands agrandissent la ville et opèrent des changements notoires. Deux maquettes de la Grande percée seront présentées, ainsi que le funérarium qui existe encore. Un album de photographies, cédé il y a peu, nous permet de signaler la construction de la synagogue et de



La Grande Percée à travers les quartiers médiévaux : vue panoramique du chantier de la rue des Bouchers à la rue d'Or, années 1930. Archives de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg.



La Synagogue de la Paix (Jewish Encyclopedia).

montrer l'intégration de la communauté juive à la ville, ce qui n'était pas acquis jusqu'alors puisque la ségrégation était persistante. Cette synagogue, qui rééquilibrait les rapports de forces religieuses, fut ensuite détruite par les nazis. L'actuelle Bibliothèque nationale et universitaire est mise sur pied à l'aide de dons consécutifs au traumatisme de l'incendie de la bibliothèque de Temple-Neuf, sa construction sera évoquée à l'aide de médaillons. Enfin, l'Université Allemande disposera d'une vitrine dans l'exposition. Dans son organisation, face à l'Académie de Strasbourg, on observe beaucoup de nouveautés : la création d'un campus universitaire regroupe les éléments dispersés dans la ville, l'observatoire est éloigné du centre ville, etc. Une paillasse de l'Institut de Géologie servira de toile de fond à cette vitrine. J'ai travaillé avec différentes structures universitaires, le musée zoologique, l'institut botanique, l'institut de minéralogie, etc., pour sélectionner une panoplie d'objets à exposer.

Zoom sur Otto Back (1834-1917)

Maire allemand de Strasbourg à deux reprises (1873-1880 et 1886-1906), puis curateur de l'Université Allemande en 1910. On retrouve, dans l'exposition, son collier de maire en orfèvrerie. Otto Back a plaidé, en Allemagne, pour le développement du port de Strasbourg malgré la concurrence qu'il pouvait faire à celui de Mayence.

La question du choix posée aux Alsaciens

Dès 1871, les autorités allemandes posent aux Alsaciens la question du choix: partir ou rester? Accepter la présence allemande ou lutter contre? Cette partie s'ouvrira donc sur les statues de l'aigle et du coq, réalisées postérieurement à la période et qui ornaient les deux rives du Rhin. Ce sera l'occasion de retracer les itinéraires d'Alsaciens ayant quitté Strasbourg comme la famille Erbs qui ouvre un restaurant à Paris ou comme cette firme de jouets qui émigre dans les Vosges. Certains quittent donc leur « petite patrie » (l'Alsace) pour s'installer en France, soit parce qu'ils supportent difficilement les arrivées massives d'Allemands, soit parce que leurs intérêts économiques leur permettent de partir, soit encore parce qu'ils sont des patriotes convaincus.

Certains partent et reviennent car l'Alsace leur manque trop, comme Schneegans qui était trop patriote pour rester mais qui ne parvient pas à s'intégrer à Lyon.

Et si les Alsaciens décident de rester, ils peuvent encore choisir entre deux comportements.

Pour certains, les intérêts alsaciens sont toujours exploitables et peuvent toujours être développés même sous le régime allemand. Ils tentent de sortir leur épingle autonomiste du jeu impérial. Les autres refusent toute entente avec les Allemands. Ils se feront donc élire à l'Assemblée pour les combattre en refusant de prendre des initiatives ou de travailler avec les

voisins outre-Rhin. Les associations sportives (clubs d'aviron, etc.) et les chorales servent alors souvent à se regrouper pour marquer son appartenance et sa position.



*Aigle (allégorie pour l'Allemagne)
et coq (allégorie pour la France) en pleine dispute.
<http://cbhg.org/blog/tag/allemande/>*

Zoom sur le soldat alsacien Fiegenschuh

Ce jeune homme laisse ses parents à Strasbourg quand les Allemands s'y installent et s'engage dans l'armée française. Il participe à quelques guerres coloniales et devient un héros après y avoir été blessé. Son uniforme, confectionné par les Alsaciens, et surtout la perception de celui-ci cristallisent la dichotomie entre les points de vue allemand et français. La presse allemande le conspue comme un traître passé dans l'autre camp alors que la presse française l'encense.

Les échanges culturels malgré les frontières

Malgré ces crispations, l'Alsace reste une terre d'échanges culturels entre la France et l'Allemagne. Ainsi, l'orgue à gaz, créé par le Strasbourgeois Kastner, physicien et fils de musiciens, fut présenté à Paris dans les années 1870 et joué à Baden-Baden devant le Kaiser. Un compositeur allemand et un français créèrent des pièces pour l'orgue à gaz.

Dans un autre registre, les actuelles Galeries Lafayette, symboles des grands magasins, s'installent à Strasbourg pendant la période allemande.

Strasbourg durant la Première Guerre mondiale

La ville ne joue pas un rôle clef dans la guerre puisqu'elle ne se trouve pas sur le front mais elle est allemande au début du conflit, ce qui veut dire que ses habitants sont enrôlés sous l'uniforme prussien. Nous présenterons le parcours d'un homme, Kaufman, qui ne reviendra pas du front russe mais dont l'héritière nous a donnée le portrait ainsi qu'un obus peint, ramené du champs de bataille et utilisé durant des affrontements comparables à ceux de Verdun sur le sol russe. Nous exposerons également des affiches utilisées pour faire appel aux dons, les mêmes que l'on trouvait

partout en Allemagne. Nous évoquerons ensuite l'organisation de la vie quotidienne et matérielle à Strasbourg. Un homme, Schwander, va être le premier à instaurer des tickets de rationnement de manière à ce que les Strasbourgeois, riches ou pauvres, soient traités de la même façon et pour qu'il y ait le moins de spéculation possible.

Enfin, un épisode particulier à la ville de Strasbourg, la constitution, sous l'influence de la révolution marxiste-léniniste en Allemagne, du Soviet de Strasbourg qui proclama la « République d'Alsace-Lorraine » à la fin de la guerre, peu avant l'arrivée des Français.

Troisième séquence 1918/1919-1949 : Strasbourg, « ville symbole »

Effacer les traces de l'intermède allemand... jusqu'à un certain seuil

La reconquête française se traduit par une certaine rupture vis-à-vis de l'organisation allemande, rupture symbolisée par des destructions. Par exemple, la statue de Guillaume Ier qui se trouvait sur l'actuelle place de la République est démontée. Nous en avons retrouvé la tête cabossée. D'autres statues ont été descendues de leur piédestal. Nous présenterons également l'arrivée des Français avec un « Appel aux frères d'Alsace-Lorraine à s'engager dans l'armée française ».

Une sorte de chasse aux sorcières se met également en place: la carte d'identité devient un objet de légitimation. Si on n'en a pas ou si un de nos deux parents n'est pas français, c'est l'expulsion assurée. De nombreux enfants d'Allemands doivent alors retraverser le Rhin. Des demandes de naturalisation sont même refusées. Nous montrerons donc différents types de cartes d'identité, notamment la « carte d'identité A » qui signifiait que l'on pouvait rester puisque l'on avait quatre grands-parents alsaciens ou français..

Une caricature sera également exposée pour rendre compte de la façon dont on voyait les Allemands à leur arrivée et l'évolution du regard à leur départ.

Mais, en même temps, les autorités françaises pratiquent une certaine continuité avec ce que leur

ont laissé les Allemands. Le droit local est donc conservé car, entre 1870 et 1918, la Constitution en France et la Loi en Allemagne ont évolué de manière trop différente pour tout aplanir d'un coup. Si l'on avait appliqué de manière stricte le droit français en Alsace, des ressentis d'injustice auraient surgi et auraient pu pousser à un ralliement aux Allemands. Peirotes, maire de Strasbourg après le départ des Allemands, a défendu les intérêts alsaciens et strasbourgeois devant la France.

La construction de logements sociaux se poursuit également, comme à la Cité Ungemach qui existe toujours. De même pour la poursuite de la construction du port, commencée sous Otto Back. Cette structure va même devenir la première institution européenne, avec la création de la Commission de la Navigation sur le Rhin. Le développement du port, après 1918, est évoqué par le môle Seegmuller, qui se trouve juste derrière la médiathèque André Malraux. Enfin,



Contrairement à la carte d'identité A, la carte d'identité B présentée ici n'assurait pas la tranquillité à son propriétaire. Musée historique de Strasbourg.

l'industrialisation entamée par les Allemands suit son cours et prend un essor impressionnant avec Émile Mathis.



Zoom sur l'entrepreneur Émile Mathis (1880-1956)

Ce Strasbourgeois lance un garage avant 1918 et développe son activité pour créer une usine après la fin de la Première Guerre mondiale. Il est l'un des plus grands employeurs de la ville dans l'entre-deux guerres et développe des concepts qui font de lui un visionnaire, notamment au niveau publicitaire et communicationnel. Il était également très égocentrique ce qui l'amène à diffuser des produits dérivés à son effigie. Après la Seconde Guerre mondiale, il lance des voitures légères, à bas prix, économiques et résistantes.

La Seconde Guerre mondiale : Strasbourg occupée par les nazis

-> La débâcle

On commence cette partie consacrée à la Seconde Guerre mondiale avec l'évacuation de la ville avant l'arrivée des troupes allemandes. Si les habitants n'avaient pas de parents ou de propriété éloignée du Rhin, ils étaient obligés de monter dans des trains à destination de la Dordogne. Nous disposerons de photographies des Archives présentant Strasbourg déserte et d'un journal intime d'une personne contrainte d'émigrer en Dordogne qui se rend compte, une fois installée là-bas, de toutes les différences entre sa région d'origine et celle qui l'accueille et souffre visiblement du mal du pays au point d'écrire en allemand.

C'est également à ce moment-là que le personnel et les étudiants de l'Université de Strasbourg fuient la ville pour se replier à Clermont-Ferrand. Bon nombre d'entre eux participeront à la Résistance et, à la fin de la guerre, reviendront à Strasbourg comme Charles Sadron, par exemple.

► Le retour des Strasbourgeois en territoire nazi

Le retour des populations alsaciennes, considérées comme allemandes par les autorités nazies, est mis en scène par les services de propagande. Ces séquences sont elles aussi immortalisées par la photographie où l'on voit un accueil chaleureux, avec des petits drapeaux nazis offerts aux enfants et du lait distribué par des soldats prévenants qui sont également chargés de porter les bagages des familles sur le retour. On peut aussi rendre compte d'un discours très aimable du Gauleiter²⁴, tout ceci dans le but de faire accepter que Strasbourg soit de nouveau allemande.

-> Une germanisation forcée

L'accueil avenant des débuts cède très tôt la place à une germanisation forcée, symbolisée dans les noms de rue transformés en allemand. Nous n'avons pas récupéré la plaque « Adolf Hitler Platz » ni celle de « Carl Roos²⁵ Platz » mais dans le lot de plaques dont on nous a fait don, trois

24 – Un *Gauleiter* est un responsable régional politique du NSDAP et aussi un responsable administratif d'un *Gau* (subdivision territoriale de l'Allemagne nazie).

25 – Carl Roos est l'antithèse de Kléber. C'est un Strasbourgeois germanophile, considéré comme un héros durant la période allemande. Il sera fusillé par les Français à la Libération.

sont particulièrement intéressantes puisqu'elles portent des noms ambigus qui correspondent, par exemple, à des noms de victoires allemande.

Dès 1942, la population masculine d'Alsace est une fois de plus enrôlée sous l'uniforme allemand et envoyée sur le front russe où beaucoup de Strasbourgeois tombent ou sont faits prisonniers au camp de Tambov. Les nazis préféraient en effet mobiliser ces troupes à l'est ou en Italie plutôt qu'en France. Nous avons récupéré beaucoup de souvenirs modestes mais très émouvants de ces « malgré-nous ».

-> Faire de Strasbourg une ville nazie

Un concours d'urbanisme est lancé en 1942 pour faire de Strasbourg une ville du Führer, au même titre que Berlin, Nuremberg, Linz ou Hambourg. Il faut une architecture nouvelle et une organisation urbaine qui permette de nouveaux axes de circulation. Ces projets nécessitent au préalable des démolitions, y compris des bâtiments construits durant la période allemande de 1870-1918. Les maquettes des projets urbanistes retrouvés prévoyaient la destruction d'une bonne partie du quartier allemand dont l'université qui avait tout juste une cinquantaine d'années, tout cela pour matérialiser la vision politique, urbaine, culturelle, universitaire des nazis.

La Reichuniversität entre donc dans ce projet. Il nous est encore difficile de savoir comment nous allons aborder son histoire et sa participation à l'occupation. Nous disposons de lettres qui montrent clairement qu'il fallait éliminer l'université de Clermont-Ferrand qui servait de refuge aux universitaires et étudiants strasbourgeois et mettre cela sur le compte du régime de Vichy. La consigne était claire: il s'agissait de ramener le plus de personnes possibles et d'en arrêter une bonne partie (les juifs, les soupçonnés de Résistance ou de francophilie). Nous pensons présenter également des figures de professeurs allemands qui ont travaillé à Strasbourg comme Richard von Weizsäcker, frère du sixième président de la RFA et responsable de recherches pour l'arme nucléaire; un autre professeur qui a développé un accélérateur de particules qui est encore exposé à Cronembourg; et, même si cela est délicat car la faculté de médecine actuelle refuse de communiquer à ce sujet, il nous semble important de parler des exactions commises par les professeurs Auguste Hirt et Otto Bickenbach. Ces hommes ont profité d'une population sans défense qu'ils faisaient venir de camps de concentration pour réaliser des expérimentations sur eux dans le but de conserver des données pseudo-scientifiques de peuples que les nazis étaient en train d'exterminer. Ils se sont également servis d'êtres humains comme cobayes pour tester des vaccins, etc. Il est cependant important de préciser que ces actes furent commis par des nazis allemands venus travailler à Strasbourg et non pas par des Strasbourgeois.

-> La vie à Strasbourg en temps de guerre

Une autre partie est consacrée à la vie des Strasbourgeois durant l'occupation. Les Archives nous ont fourni, là encore, des photographies et nous disposons également d'objets, de cartes d'alimentation ou des tickets de rationnement, du matériel pour lutter contre les incendies courants en temps de bombardements.

► La Résistance à Strasbourg

Nous pensons réaliser une séquence sur Marcel Weinum, résistant strasbourgeois, surtout à partir de photographies là encore, car nous ne disposons pas d'objets pour évoquer ses actes. Nous

voulons également aborder l'action des Forces Françaises de l'Intérieur, l'arrivée du Général Leclerc et de de Lattre de Tassigny.

La fuite des Allemands en 1944 peut faire penser à la débâcle française expérimentée quatre ans plus tôt.

► L'épuration à Strasbourg

Là aussi, le sujet est sensible mais il nous semble important de le traiter. Les données, uniquement chiffrées, que l'on a pu collecter témoignent d'un certain nombre d'excès dans le processus d'épuration.

Un gamin de 18 ans, victime de l'épuration

Le jeune homme s'était d'abord engagé dans les SS mais finit par se rendre compte de son erreur et décide d'entrer en Résistance. Pourtant, à la fin de la guerre, il sera fusillé. Il est important de se souvenir de ce parcours, même s'il n'est pas représentatif de tout ce qui s'est passé pendant l'épuration.

Les obstacles méthodologiques

Pour cette période, particulièrement pour la Seconde Guerre mondiale, nous avons presque exclusivement recours à la photographie, dont les sources viennent très souvent des Archives, car très peu d'objets ont pu être collectés. La volonté d'enfouir ces souvenirs douloureux loin dans la mémoire peut expliquer cette pénurie tout comme le peut la nature-même de certaines actions: le secret inhérent à la Résistance nécessitait la destruction de toutes les preuves, de même pour les consignes abominables et inviolables données par les responsables nazis. C'est ainsi que l'on se retrouve avec beaucoup de données chiffrées, d'estimations, de recherches théoriques mais avec peu de témoignages personnels et nominatifs ou d'objets patrimoniaux.

1949 : la fondation du Conseil de l'Europe

Nous pensons terminer avec la vision de Strasbourg « capitale européenne » avec la création du Conseil de l'Europe. J'attends encore de nouveaux éléments venant d'institutions européennes mais j'ai du mal à faire bouger les choses. La Pharmacopée européenne ne réagit pas, la Cour européenne des Droits de l'Homme m'a promis une tenue de juge, j'espère qu'elle concrétisera cela. Je pense qu'il est important pour les Strasbourgeois et pour les touristes d'avoir une représentation des institutions européennes au Musée historique.

Je souhaiterais clore l'exposition sur l'évocation d'une utopie, plus généreuse et plus générale (bien qu'elle ne s'étende pas hors des limites de la Communauté urbaine de Strasbourg). J'aimerais pouvoir intégrer la maquette de Gaetano Pesce qui se trouve au Musée d'Art moderne. Elle offre à voir un pont sur le Rhin avec un certain nombre de constructions utopiques.



*Projet de Pont de l'Europe (1989).
Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg.*

Les enjeux

L'idée ici est d'ouvrir le débat aux expériences étrangères pour montrer que Strasbourg n'est pas une ville isolée dans les problèmes, défis et enjeux qu'elle rencontre au niveau interculturel.

Une définition de la ville-frontière

Ce que je vous livre est bien entendu en cours de réflexion mais je me suis documentée et j'aimerais élaborer une définition de la ville-frontière à partir notamment de la comparaison de Strasbourg avec d'autres villes qui partagent cette situation. Qu'est-ce qui rend Strasbourg si différente d'une ville proche de Paris ou située au centre de l'Allemagne? Comment comprendre le rôle du Rhin? Une comparaison avec le Danube peut s'avérer utile. J'ai également étudié les exemples de Görlitz selon que l'on se trouve en Allemagne ou en Pologne et d'Usgorod, ville située à la frontière entre l'Ukraine et la Hongrie où nationalité et citoyenneté ne veulent absolument pas dire la même chose.

Citoyenneté / nationalité

On mobilise ici les termes de petite patrie et de grande patrie. Pour les Alsaciens aujourd'hui, la chose est claire: la petite patrie est l'Alsace, la grande est la France. Mais après 1870, qu'en était-il ?

Une fois encore, la comparaison avec d'autres expériences s'avère fructueuse: l'empire austro-hongrois et la Tchécoslovaquie ont fait la différence entre la nationalité qui était indiquée sur le passeport et la citoyenneté qui permettait d'avoir un passeport. C'est une forme de reconnaissance.

Les langues minoritaires

La question des langues minoritaires est aussi difficile à traiter. En effet, il n'est pas sûr que ce soit au Musée historique de l'aborder. L'appartenance à une communauté linguistique affecte les rapports de nationalité et de citoyenneté. Des déplacements se font en fonction de la langue. On peut là aussi consulter les expériences étrangères: les Saamis ont obtenu la reconnaissance de la langue same dans les années 1980. D'autres ont connu la répression: le ladin (parlé au nord-est de l'Italie), le sorbe (langue slave), ou encore le basque par les « hussards noirs » de la IIIe République.

Les universités frontalières

De plus en plus, les diplômes délivrés par les universités frontalières sont reconnus dans les pays adjacents (surtout au sein de l'Union Européenne). Mais ce n'est pas le cas partout. Surtout lorsque l'université a été utilisée comme un moyen de propagande nationaliste contre le voisin, comme ce fut le cas pour l'université de Poznan, Reichsuniversität parmi les autres, qui diffusait un discours idéologique.

Un mot visionnaire de Victor Hugo pour finir: « On trouvera un moment inutile de se faire la guerre entre France, Russie, Angleterre et Allemagne ».

Discussion 1 – Les problématiques propres liées aux musées d'Histoire

Discussion modérée par Sylvie Grange.

Quand / Où le musée d'Histoire doit-il s'arrêter ?

Sylvie Grange se demande, comme l'exposition s'arrête en 1949, si une tranche supplémentaire sera créée pour traiter, à proprement parler, du contemporain car l'Histoire ne s'est pas arrêtée en 1949. En même temps, il est vrai que les musées d'art contemporain sont là pour contribuer à la vision esthétique du contemporain.

Monique Fuchs se rend compte de toute la difficulté d'évoquer les choses qui sont trop contemporaines. Pour ces événements, l'approche que l'on adopte aujourd'hui sera déjà dépassée demain.

Ghislaine Glasson Deschaumes constate que ce parcours 1800-1949 est très centré sur les questions d'État-nation, sur les institutions, l'université et les infrastructures. Dans cette logique, il existe également un aspect important: la réconciliation franco-allemande. Les institutions européennes n'auraient d'ailleurs jamais tenu s'il n'y avait pas eu ce processus de réconciliation franco-allemande. Cette dynamique-même s'appuie sur des institutions comme l'OFAJ (l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), ainsi que sur la réécriture des manuels scolaires... Pour moi, c'est un vrai travail institutionnel. Cela fait trente ans que l'OFAJ produit des objets en quantité et les donne aux élèves qui partent d'un côté ou de l'autre de la frontière.

De plus, Strasbourg est considérée aujourd'hui comme une ville européenne (ce qui constitue l'ouverture de l'exposition), précisément parce qu'il s'est passé beaucoup de choses durant les soixante ans qui nous séparent de 1949 et qui sont pourtant absentes de l'exposition. Sans le processus politique complexe du projet européen, mais aussi de réconciliation franco-allemande, Strasbourg ne serait pas une ville européenne aujourd'hui. C'est-à-dire que la fondation du Conseil de l'Europe ne suffit pas à faire de Strasbourg une ville européenne.

Monique Fuchs rappelle que c'est pour cela que l'exposition évoque toutes les autres institutions. En revanche, il est vrai que la réconciliation franco-allemande est absente de la collection pour le moment car il est très difficile de se procurer des objets permettant d'en soutenir l'idée. Enfin, le projet prévoit d'évoquer les institutions européennes qui sont plus récentes. On attend une robe de juge. Qu'elle ait appartenu à un Français importe peu finalement mais il est vrai que pour les autres institutions européennes, l'équipe a du mal à concrétiser des dons et un rendu muséal.

Où se trouve la frontière entre musée d'Histoire et musée des civilisations ?

Une personne trouve pertinent de finir sur l'Europe plutôt que de finir sur des problématiques pourtant bien inhérentes à l'Alsace comme la religion, la langue, etc. qui sont plutôt de l'ordre des questionnements propres aux musées de civilisation.

Hélène Hatzfeld remarque que cette différence ne doit pas empêcher le musée d'histoire de rendre compte de la complexité des sociétés, tout comme un musée à dimension ethnologique peut poser des questions d'ordre socio-historique. Car il est important d'offrir au visiteur une

diversité de regards inscrite dans le parcours muséographique. Il conviendrait de montrer les regards qu'il y avait en 1870 au sujet du siège, au sujet de cette présence allemande, de tel type de bâtiment, de tel type d'enseignement, de la place des religions etc. Et, en même temps, montrer que maintenant, on regarde les choses un peu différemment, montrer pourquoi et comment; expliquer les problématiques actuelles qui sont décalées. Il faudrait peut-être intégrer des éléments politiques et sociaux, un regard venant de différents pays, ce qui pourrait permettre au public de quitter le prisme strasbourgeois.

Monique Fuchs explique qu'il est prévu de faire cela en première partie, à travers l'audio-guide, dans lequel deux personnages, aux points de vue différents, parlent. Tout simplement pour dire qu'il n'y a pas une histoire, une vérité, qu'il n'y a pas un dogme, qu'il y a deux façons de voir les choses.

Une personne se demande si la dialectique que l'on a coutume de poser entre le musée d'histoire et le musée de société est toujours très pertinente aujourd'hui.

Monique Fuchs reconnaît qu'une certaine convergence est de plus en plus évidente. Son espoir serait toutefois d'obtenir une salle d'exposition plus grande pour que des expositions purement historiques puissent parfois cohabiter avec des manifestations plus ethnologiques. Par exemple, lors de la prochaine rénovation du musée, on ne pourra plus se permettre de traiter l'islam en le laissant de côté.

De la distance dans la présentation des notions anciennes de citoyenneté et de frontière

Ghislaine Glasson Deschaumes a été interpellée par les dernières remarques sur la citoyenneté, la question des minorités etc. Le public d'aujourd'hui est constitué de personnes évoluant dans un contexte de construction européenne où la notion de citoyenneté existe. Existente également des résidents non communautaires qui sont eux-mêmes en demande de droits politiques et pas seulement d'une reconnaissance culturelle. Aujourd'hui, la notion de ville-frontière et celle de frontière ont évolué en France. Si la frontière est quelque part toujours le front, ce dernier s'est déplacé, il est beaucoup plus complexe, polyvalent. Ce n'est plus un front de conquête de territoire. Dans le contexte de ce qui s'est passé dans les années 1990 (Balkans, etc), mais aussi dans le contexte des mondialisations, des mouvements migratoires, le concept de ville-frontière s'est complètement ou partiellement transformé. Les logiques ne sont donc pas les mêmes entre 1949 et aujourd'hui. Il est donc possible que le public se trouve déphasé.

Monique Fuchs précise que ce qui importe ici c'est la continuité, même si l'exposition peut évoluer. L'idée était d'avoir une présentation des institutions européennes comme un nouveau chapitre qui s'ouvre pour que le visiteur reparte avec de la matière. Pour bien marquer ce qui a été vu par le visiteur, un rappel de l'histoire de la ville a été proposé, à l'exemple de ce qui a été fait au musée du château des ducs de Bretagne où l'équipe a passé commande à un artiste qui revisite l'histoire. L'idée d'un film ou d'une installation ludique autour de ce que le visiteur retient de l'exposition est très intéressante. Il s'agit bien de revisiter l'histoire de Strasbourg, en respectant sa spécificité et en comptant sur le talent de nos artistes.

Et, en même temps, le débat peut être élargi sans faire une révision de l'histoire mais en montrant des situations de villes-frontières. Il faut, pour cela, se démarquer par rapport à l'Alsace et au

musée alsacien puisque l'on présenterait des situations de villes plutôt que des situations de régions. Un des problèmes de ce procédé étant que la langue parlée à Strasbourg est l'Alsacien (la langue d'une région).

En fait, l'idée serait de présenter les points communs et les différences d'alors, au regard d'aujourd'hui. Ces questions douloureuses qui se sont posées après 1870, après 1919, après 1940 et encore une fois en 1945 sont des questions que les Strasbourgeois ne sont pas les seuls à s'être posées. Il ne s'agit pas du tout de stigmatiser d'autres villes, mais de montrer aux Strasbourgeois qu'ils ne sont pas les seuls face à ces questionnements. Le public devrait sortir du musée en se demandant: « Où ma patrie se situe-t-elle ? », « Où se trouvent les frontières? ». Le jeu permettrait à la fois de montrer ce que pensent les autres, mais aussi, pour le public, de s'exprimer sur ces points. Il faut aussi montrer une ville dont la destinée est originale. Pour la comparaison entre les villes-frontières, Madame Fuchs s'est appuyée sur un livre qui a été édité par le Conseil de l'Europe mais qui a été publié il y a déjà quinze ans et elle reconnaît que, de fait, les frontières ont effectivement bougé depuis.

Discussion 2 – L'interculturel à Strasbourg : prendre du recul par rapport au prisme franco-allemand

Discussion modérée par Sylvie Grange.

Daniel Théron remarque que le mot de frontière peut être extrapolé. Il y a des frontières entre catégories socioprofessionnelles ou ethniques qui permettent d'élargir sur d'autres plans. Il faudrait peut-être intégrer des populations non européennes.

Hélène Hatzfeld appuie cette remarque car le projet d'exposition permet de mettre le doigt sur une certaine lecture de l'histoire. Le parti a été pris d'interroger l'histoire de Strasbourg à travers le prisme franco-allemand jusqu'en 1949. Des éléments de complexité, qui situent l'insertion de Strasbourg dans l'Europe et, beaucoup plus largement, dans le monde, apparaissent pourtant déjà à l'époque. Or, tout cela n'est pas présenté dans ce projet. La muséographie donne l'impression que cette complexité n'apparaît qu'aujourd'hui et seulement à Strasbourg (par rapport au reste de l'Alsace).

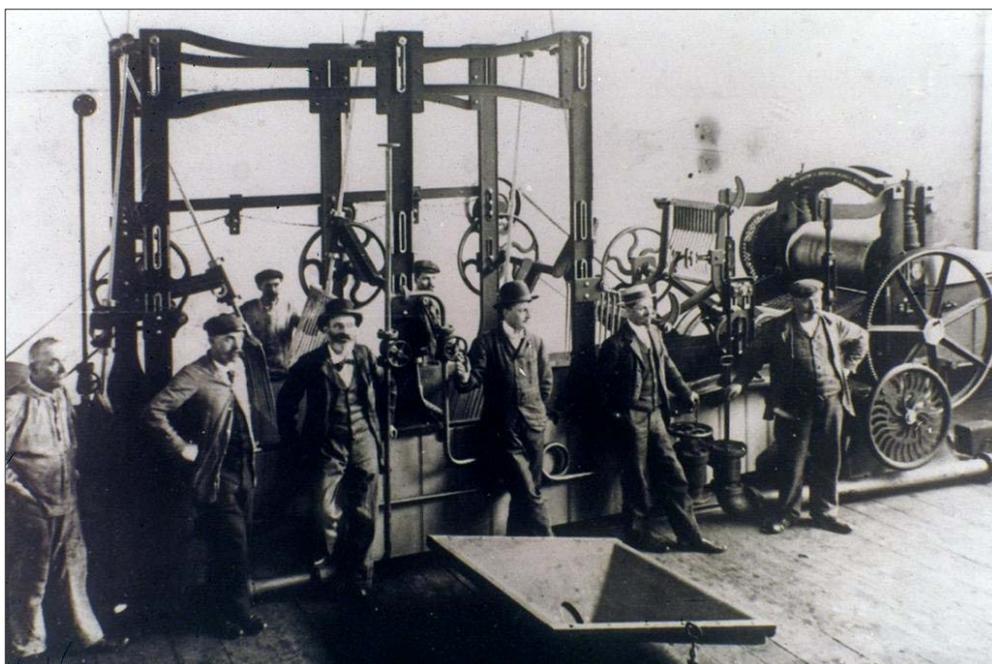
Ghislaine Glasson Deschaumes voudrait compléter ce propos. La lecture de la période 1870-1949 est faite à travers la question de l'État-nation. La ligne de fracture et la ligne de lecture de l'exposition sont regroupées autour de la place de Strasbourg dans l'État-nation. Or, lorsque l'exposition retrace l'arrivée des Polonais et des révolutionnaires allemands en 1848, par exemple, la question qui se pose est: « que se passe-t-il entre les gens, entre les sociétés à ce moment-là qui ne relève pas de cette logique de conquête de territoire ou d'État-nation? ». Il est intéressant de se demander comment l'arrivée d'étrangers ou de communautés minoritaires a travaillé la ville de Strasbourg.

Monique Fuchs pense que Strasbourg est dans une situation d'épiphénomène de ce point de vue-là. Les émigrations n'ont jamais été massives. Il n'y avait que quelques émigrés polonais, révolutionnaires, qui arrivèrent et qui furent intégrés au sein de la maçonnerie par exemple. De plus, la plupart se voient proposer très tôt une émigration facilitée pour les États-Unis. Les révolutionnaires allemands ne font également qu'un bref passage sans que leur présence ne modifie le paysage strasbourgeois. Strasbourg n'a été que ponctuellement une terre d'accueil. Madame Fuchs précise que l'exposition aborde d'autres thèmes comme le chemin de fer, les canaux etc. qui sont physiquement plus présents que le thème de la langue parce qu'il y a des objets pour témoigner. Il y aura donc deux types de mobilier : un mobilier qui sera clairement lié à la langue, l'identité, comme une sorte de fil conducteur sur tout le parcours et un mobilier différent pour aborder des thèmes qui relèvent de l'économie, plus de l'événementiel qui n'est pas lié à ces tensions. Tout cela de façon à ce que le public puisse s'y retrouver assez facilement. À un moment donné, l'équipe avait imaginé décliner l'exposition en trois thèmes : culture-sport-université, identité et économie mais il y avait toujours des redites. Ces thèmes seront donc traités au sein de chapitres chronologiques, l'exposition ne se limitera ainsi pas à de l'identitaire.

Ghislaine Glasson Deschaumes pose la question des liens entre industrialisation et mouvements ouvriers et syndicaux. Toute cette vie politique, socio-politique et économique que l'on sait concomitante à l'industrialisation n'est pas essentiellement travaillée par cette logique de l'État-

nation. Donc, il est légitime de se demander si la révolution russe ou l'émergence de l'Internationale socialiste ont travaillé la ville, pour ouvrir une autre perspective interculturelle.

Joëlle Pijaudier-Cabot explique que, en dépit du Soviet de Strasbourg à la fin de la Première Guerre mondiale, la ville n'a pas connu de mouvements syndicaux très grands. Il faut certes tenir compte d'une œuvre contemporaine, offerte au musée, qui traite de manière abstraite, sur 20 000 supports, d'un mouvement ouvrier mais, à la lecture de ce que les historiens ont écrit sur la ville de Strasbourg, le phénomène n'est pas aussi important qu'il a pu être à Nantes ou à Lyon. Strasbourg n'est pas vraiment une ville industrielle, malgré le poids de la SACM ou d'Emile Mathis. Il est d'ailleurs presque certain qu'il n'y a jamais eu de grève chez Emile Mathis. Peut-être que les Strasbourgeois sont des gens disciplinés, peut-être est-ce juste un cliché.



*La condition ouvrière : montage d'une machine dans une usine.
Reproduction André Beauquel. A la fin du XIXe siècle, les grandes entreprises textiles ou mécaniques, installées dans les villes de Mulhouse et de Strasbourg ainsi que dans les vallées vosgiennes, attirent une main-d'œuvre importante.
<http://www.crdp-strasbourg.fr/data/albums/alsa1871-1918/index.php?img=7&parent=8>*

Joël Delaine rappelle que l'histoire ouvrière alsacienne n'est pas dans la même tradition que le reste de la France puisqu'elle est très influencée par la social-démocratie allemande. Ce n'est pas le même type de lutte, ce n'est pas la même chronologie. En Allemagne, les mouvements sont plus précoces, mais ils sont moins dans le conflit.

Joëlle Pijaudier-Cabot ajoute que les mouvements ouvriers étaient sans doute plus présents à Mulhouse qu'à Strasbourg, qui est une ville de service, une ville militaire.

Hélène Hatzfled voudrait revenir sur le nombre de regards offerts par l'exposition, limité à deux et ceci, jusque dans les voix de l'audio-guide. N'y a-t-il pas plus de points de vue disponibles?

Monique Fuchs met en avant la question financière car il faudrait payer autant de comédiens que de points de vue. Le choix de deux personnes semblait, de plus, légitime parce qu'il y avait une

femme et un homme, un historien pur jus et quelqu'un qui avait un regard moins historique, le but étant de donner deux points de vue : celui de l'époque et celui d'aujourd'hui.

Carine Schutz propose de mentionner d'autres problématiques par rapport à la suite, en allant au-delà de Strasbourg, tel que l'apport des populations allochtones très importantes en Alsace. Mais elle rappelle que la collecte constitue une difficulté majeure.

Monique Fuchs veut présenter le Conseil des résidents étrangers sous l'angle des relations que le Musée historique entretient avec lui. Le Conseil des résidents étrangers de Strasbourg a demandé, il y a un an, à être représenté au sein du comité scientifique du Musée historique. Toutefois, leur présence dans ce comité n'a pas paru nécessaire à l'équipe de direction. En revanche, une proposition pour travailler ensemble et comprendre les attentes de chacun a été faite. Le Conseil des résidents étrangers désire une parole dans un lieu officiel parce qu'il organise déjà beaucoup de choses sur le plan associatif (notamment un festival tous les deux ans), et voulait donc participer à une vie institutionnelle. Dans un premier temps, la direction les a simplement écoutés puis a proposé d'aller voir une exposition remarquable à Bâle, où l'on dédramatise les tensions qu'il peut y avoir à propos de l'immigration, de l'émigration et de ce qui en découle comme incompréhension.

Le parti pris de cette exposition était, en regardant du X^{IV}e au XX^e siècle, de voir quels ont été les échanges à Bâle, l'apport des étrangers, les conflits avec les étrangers, en les inscrivant dans l'histoire. Cette exposition, sur 900 m², accompagnée d'un catalogue sur les différentes choses qui font la richesse de Bâle, permet de dédramatiser toute tension. Les membres du Conseil des résidents étrangers ont été assez sensibles à cette exposition.

Les projets communs futurs sont la préparation d'une exposition temporaire au Musée historique et un voyage à la Cité nationale de l'histoire de l'Immigration.

Ghislaine Glasson Deschaumes souhaite faire un point d'éclairage par rapport au Conseil des résidents non-communautaires. Le premier Conseil a été constitué à la mairie de Francfort, il y a 30 ans, par un adjoint bien connu en France, Daniel Cohn-Bendit. Cela a mis beaucoup de temps à s'imposer dans les pratiques françaises. Ce n'est que très récemment que certaines villes ont créé des Conseils de résidents non-communautaires ou étrangers. À Paris, le premier date de la première élection du maire socialiste, en 2001. Il a été essentiellement illustratif ou déclaratif pendant le premier mandat et, aujourd'hui, il est beaucoup plus effectif. La demande est dans la logique des choses : une plus grande inclusion du point de vue d'un ensemble de résidents non permanents, dans les diverses politiques de la Cité, dans la construction des politiques culturelles urbaines, des politiques sociales, d'aménagement du territoire. Il faut savoir que les résidents non-communautaires n'ont pas le droit de participer aux élections locales. En effet, ils ne sont pas citoyens, donc ne disposent pas d'un ensemble de droits politiques, et ne restent pas non plus nécessairement résidents toute leur vie : soit parce qu'ils sont arrivés tard, après vingt ans, trente ans d'immigration économique, soit parce qu'ils sont résidents de passage. Cela inclut aussi les résidents non-communautaires qui viennent de l'étranger, tous les fonctionnaires du Conseil de l'Europe qui sont effectivement, pour certains, non-communautaires. Il y a une véritable revendication de visibilité dans un ensemble de dispositifs qui construisent de l'en commun, y compris sur les questions de mémoire de patrimoine, d'accueil, de refuge, d'hospitalité etc.

Discussion 3 – Le Rhin: symbole de conflits identitaires?

Discussion modérée par Sylvie Grange.

Abner Montalvo veut s'attarder sur l'identité. L'identité peut être personnelle, individuelle, mais quand quelqu'un d'autre veut toucher à cette identité personnelle, il y a toujours un conflit au sein de l'individu qui s'identifie à la collectivité. Il est donc possible de parler d'identité collective. Et c'est la même chose : collectivement, l'identité vient toucher les caractéristiques de l'identité locale. Dans le cas de Strasbourg, l'histoire décrite ici pose vraiment la question de l'identité qui a évolué à travers l'histoire. Il y a beaucoup de choses communes, mais aussi beaucoup de choses différentes. Par exemple, le catholicisme est une caractéristique culturelle qui est différente du côté allemand. La langue actuelle de Strasbourg, la langue alsacienne n'est pas parlée par la nouvelle génération et la langue est toujours le schéma par lequel l'identité est évocable. Dans la génération strasbourgeoise des 25-30 ans donc, peu de gens parlent l'alsacien. Ce n'est pas comme lorsque l'on va dans un village à la campagne, où la conversation se fait, dans l'intimité, en alsacien et, à l'extérieur, en français. Alors que dans le cas de Strasbourg, qui est passée du domaine français au domaine allemand, il y a vraiment une histoire très curieuse. Peut-être est-ce cette histoire qui, de fait, favorise le développement d'une identité réactionnaire envers l'autre. Si les Strasbourgeois de 30-40 ans, ne ressentent pas de rancœur ou de haine envers l'Allemagne, du côté des personnes très âgées qui ont souffert personnellement de l'oppression de la guerre, le ressentiment est fort et durable.

L'histoire évolue avec la nouvelle génération. Cela veut dire que la ville-frontière qu'est Strasbourg commence à jouer un jeu plutôt transversal entre les différentes sociétés et les différentes cultures. D'ailleurs, de l'autre côté non plus il n'y a pas de mauvais sentiments à l'égard de la France. Pour l'avenir, cette histoire est celle du changement permanent de l'identité strasbourgeoise, ce n'est pas comme parler des gens de l'intérieur. Le sentiment anti-allemand de la Seconde Guerre mondiale était fort et l'on garde vivante cette expérience. Et ici, le changement d'identité (allemand/français), s'il a fait souffrir, a probablement donné à l'histoire plus de souplesse que dans d'autres endroits. C'est un avantage pour l'avenir de ces deux pays. Finalement, l'exposition se termine sur l'union européenne, à laquelle la ville de Strasbourg a toujours ouvert ses portes.

Monique Fuchs se demande s'il faudrait terminer par une sorte de micro trottoir, où les gens dans la rue se verraient demander quel est le rôle de la langue pour eux, dans le but de traduire ce rapport à la langue et ce rapport aux amitiés ou non amitiés des Strasbourgeois pour les Allemands et les Français intérieurs.

Une personne ajoute qu'il ne s'agit pas seulement des Alsaciens, il s'agit également des relations avec le voisin qui se posent pour les autres villes frontalières en France. C'est tout le problème de la relation avec le voisin lorsque l'on développe une frontière pendant longtemps. La reconquête de l'axe strasbourgeois et du district est récente et cela est très important. Et dans le même temps, il y a de moins en moins de jeunes Alsaciens qui apprennent l'allemand. Beaucoup choisissent l'anglais en première langue et l'espagnol en deuxième.

Joël Delaine serait allé encore plus loin dans l'aspect ville-frontière. Il semble juste d'évoquer les trois guerres mais il ne faut pas oublier qu'entre ces conflits, il y a eu deux entre-deux-guerres.

Pourtant, le Rhin n'apparaît qu'une seule fois, à la fin, et sous forme d'utopie. Le pont et le Rhin sont à mettre plus en avant tout au long de l'exposition. De même pour la « ville frontière en temps de paix ». On évoque la guerre, l'armée etc. mais la ville de garnison, on ne la voit pas complètement. Un dernier point, au sujet de la communication: les frontières sont aussi des zones de propagande, de combats idéologiques, de messages passés d'un lieu à un autre. L'université a ici un rôle extrêmement fort, ne serait-ce que par la nomination des professeurs, des professeurs de combat qui vont avoir un rôle fort et majeur.



*Quartier du pont du Rhin, La motrice Herbrand/AEG n°106 de la ligne 1 s'engage sur le Pont du Rhin.
© 2009 Strasbourg-Tramway. Tous droits réservés.*

Discussion 4 – Finir en 1949 : un choix de date ouvert ou abrupt ?

Discussion modérée par **Sylvie Grange**.

Ghislaine Glasson Deschaumes pense qu'en fait 1949 ne représente pas seulement la paix. 1949 est aussi le début de la Guerre Froide. Donc, il y a eu une autre guerre derrière, qui vient avec la partition de l'Allemagne, une autre frontière. Faire le choix de 1949 est délicat, parce que c'est certes le début de la construction européenne mais elle se fait vraiment sur une nouvelle logique de division.

Monique Fuchs reconnaît n'avoir vu cette date qu'avec des œillères strasbourgeoises où la ville devient le siège du Conseil de l'Europe, porté par l'Hymne à la joie.

Joël Delaine s'intéresse à la relation entre fin et lien. Finir, c'est forcément avoir envie de faire lien, de faire sens, de rebondir sur... Aujourd'hui, à travers le public mais aussi par rapport à une histoire qui continue : c'est la raison même d'être un musée d'histoire. Il y a ici une acuité très importante de la relation avec l'Allemagne, personne ne peut en douter. Mais le temps a continué d'évoluer, les enjeux se sont déplacés, et des choses qui étaient peut-être épiphénoménales, ténues, ont quand même pris, aujourd'hui, une tout autre ampleur. Comment prendre en compte cet élargissement, cette nécessité, pour que le public se positionne, pour que les gens décodent correctement ce qui est de l'ordre de telle ou telle influence? Comment les gens vont-ils repartir d'ici en ayant les outils d'une meilleure citoyenneté, d'une meilleure convivialité dans le Strasbourg d'aujourd'hui ? Il faut, pour cela, poser ce que Madame Fuchs a posé, c'est-à-dire la partie « état des lieux » puis, en ouverture, proposer autre chose, un rêve. Dans ce cadre, finir sur une utopie est une très belle idée. Les gens ont probablement besoin, en venant ici, de se raccrocher à des choses, il n'est pas question de sur-interpréter. En revanche, sur l'ouverture, il y a certainement un moyen de faire autre chose, de trouver une justification historique et c'est pour cela que s'arrêter à 1949 est dommage.

Joëlle Pijaudier-Cabot pense que, dans l'idéal, la suite pourrait être une sorte de galerie thématique d'actualité ou prendre la forme d'expositions de longue durée, sur des problématiques extrêmement précises et pouvant d'ailleurs être partagées entre les différents musées de la ville, ce qui permettrait d'exploiter ce réseau. Et, effectivement, le choix de 1949 a été dicté par des réalités spatiales car le musée n'est pas très grand.

Madame Pijaudier-Cabot retiendrait également l'idée de film. Sortir d'une visite de musée avec une ouverture par des images qui posent des questions serait très intéressant. D'ailleurs pour l'exposition sur la Turquie qui avait eu lieu au Grand Palais, le public s'asseyait devant plusieurs écrans et terminait sur des images multiples et très composites d'Istanbul. Après, tout cela peut être pris au fil des années sous forme d'expositions de plus ou moins longue durée.

Joël Delaine trouve que finir par un film serait une belle chose car on sort de ce côté bilatéral franco-allemand avec un regard européen qui sort Strasbourg de la frontière pour la mettre au centre de l'Europe. La logique change car l'espace géographique change.

Laurence Perry ajoute l'idée que, depuis 1949, Strasbourg est devenue une ville très cosmopolite.

Ghislaine Glasson Deschaumes aimerait parler de 1989, qui est une date très importante, avec la chute du mur de Berlin. 1989 appelle la réunification de l'Allemagne et la nécessité de penser l'ouverture vers les pays d'Europe centrale et orientale, réfléchi à Strasbourg, au siège du Conseil de l'Europe. C'est d'ailleurs à ce moment-là qu'un ensemble de manifestations va avoir lieu dans la ville, comme le carrefour des littératures européennes, à un moment où elle se définit comme « ville refuge ». Lorsque l'on dit que Strasbourg est une ville cosmopolite, il faut se rappeler que cela a été pensé institutionnellement, avec cette idée de « ville refuge », au début des années 1990.

Conclusion – Ouvrir sur l'interculturel... et de nouvelles rencontres

Deux propositions sont faites pour poursuivre les débats et explorer les nouveaux thèmes apparus dans le séminaire : une rencontre à Mulhouse, et une autre dans les Vosges du Nord..

Joël Delaine, conservateur au Musée de Mulhouse

On a beaucoup parlé de l'aspect transfrontalier, mais peu d'interculturel au sens des frontières sociales. Finalement on sait que dans nos pratiques quotidiennes c'est quelque chose qui nous occupe beaucoup. Quand on parle de médiation, on a plutôt tendance à évoquer ce genre de problématique.

Puisque vous posiez la question sur une suite, cet aspect peut en faire l'objet. Ce qui était intéressant ce matin, c'était qu'il y avait des gens de musées, de bibliothèques, d'archives... On a également parlé un peu d'architecture urbaine. Mais il y a peut-être un domaine qui n'a pas été évoqué et qui est fort riche : c'est tout ce qui concerne les labels « Ville Patrimoine d'Art et d'Histoire ».

Parce que précisément, l'interculturel est quelque chose de très fort, à la fois dans le domaine touristique mais aussi vis-à-vis de la population locale, où l'interculturel est l'axe majeur, il me semble que c'est un point central. En Alsace, il n'y a pourtant qu'une ville qui ait reçu le label « Ville d'Art et d'Histoire » : c'est Mulhouse. Elle a été récompensée sur la base d'un dossier fondé à la fois sur un patrimoine et une histoire sociale. Cela pour dire qu'il peut être intéressant justement de traiter les villes-frontières hors des villes-frontières et, dans ce cadre, de venir à Mulhouse pour une prochaine rencontre.

Carine Schutz, conservateur, Parc naturel régional des Vosges du Nord – Musée de Wissenbourg

Il faudrait peut-être mentionner d'autres problématiques par rapport à la suite, en allant au-delà de Strasbourg. Je propose d'exposer cette histoire dans les Vosges du Nord, où la question de la frontière notamment pourra être reprise, car nous en sommes très proches. Nous pourrions élargir le champ, y compris géographiquement, parce que l'Alsace est plurielle.